

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVIII — No 42 Montréal, 21 décembre 1977

**Des contes
et des
cartes
qui vous
disent**

*Joyeux
Noël*

pages
centrales



Pommes

- Plan conjoint avec référendum
- Paiements anticipés de \$1.8 millions

page 5

**Le prochain
numéro
de la TCN
sera publié
le 4 janvier**



Dessins de
Mme Danièle
Doyer-Potvin





L'opinion rurale

Réponse de l'AMVPQ à M. Robert Migner

On retrouvera ci-après copie d'une lettre adressée à M. Robert Migner, du journal *Le Devoir*, par l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec. A la demande expresse du président de l'AMVPQ, M. Louis Bernard, nous la reproduisons également dans la TCN.

Il y a déjà dix mois que l'entente intervenue entre le Ministre de l'Agriculture du Québec et l'Association des Médecins Vétérinaires est signée et nous possédons déjà un profil intéressant des revenus générés par les médecins vétérinaires praticiens.

Depuis le règlement de ce conflit, les média d'information et les colonnes d'opinions des lecteurs n'ont pas toujours été très objectifs lorsqu'ils ont traité de ce sujet. L'Association des Médecins

Vétérinaires tient, aujourd'hui, à la lumière des statistiques et des données qu'elle possède, réfuter les affirmations de votre article du 8 novembre, page 5, où vous accusez le Ministre de n'avoir su qu'offrir ce que le gouvernement précédent nous avait accordé.

Laissez-moi vous rappeler que le 25 octobre 1976 les négociations entre l'Association et le M.A.Q. étaient bel et bien rompues.

Si ce dossier s'est réglé aussi rapidement après le 15 novembre 1976, c'est grâce à la compréhension du Ministre Jean Garon qui, après étude sérieuse du dossier, a dès lors accepté les deux conditions que l'Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec (A.M.V.P.Q.) lui soumettait afin de revenir à la table des négociations, soit:

1) L'A.M.V.P.Q. voulait une table de négociation efficace, disponible et qui puisse recevoir les décisions rapides des hautes instances du Ministre.

2) Nous désirions qu'un offre monétaire soit répartie de façon à ce que certains actes vraiment sous payés soient augmentés au dépend de certains autres que nos membres trouvaient honnêtement rémunérés. (Tout ceci sujet à un protocole monétaire qui tiendrait compte de l'objectif d'augmentation globale prévue).

Cette indexation globale (d'après nos chiffres fournis par le M.A.Q.) pour sept mois d'opération traduit très bien l'article 3.01 de l'entente, page 59, du protocole monétaire qui se lit comme suit:

"Pour la période du 1er février 1977 au 31 janvier 1978, l'objectif tarifaire poursuivi est de générer pour les médecins visés au paragraphe 1.02 pour cette période (médecins vétérinaires qui ont gagné au moins \$20 000 brut), un revenu moyen de cent douze pour cent (112%) du revenu moyen établi pour l'année 1975-76 (neuf mois en 1975 et trois mois en 1976), en application de l'échelle tarifaire applicable à cette période relativement aux services

vétérinaires définis au paragraphe 1.07."

Donc, l'augmentation réelle que les médecins vétérinaires ont obtenu est de 12% et non de 20% comme vous l'affirmez.

Si l'Association n'a fait aucun examen public de sa convention, c'est que vis-à-vis ses membres les gains obtenus n'avaient rien d'extraordinaires et que, comme plusieurs l'avaient fait remarquer alors, notre table de négociations n'avait pas obtenu le "Pérou".

Si l'on tient compte surtout du fait que les taux indexés étaient ceux de 1971, prouvez-nous qu'aucun ouvrier n'a obtenu cette augmentation de 1971 à 1977!

Laissez-moi quand même vous énumérer une liste de contraintes incluses dans notre contrat:

- 1- Plafonnement du revenu
- 2- Disposition de certains actes à la nomenclature tarifaire (c'est-à-dire exécutés gratuitement)
- 3- Aucune indexation de certains actes
- 4- Limite dans l'exercice de notre pratique, c'est-à-dire distance maximale de 50 milles.

Etc.

Malgré cela, tous les vétérinaires se sont réengagés le 3 février 1977 et rendent à leur clientèle le même genre de

(Suite à la page 16)





Éditorial

par André CHARBONNEAU

Fedco, une agence de vente et quelque chose de plus

La Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec vient de transmettre au ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, un dossier extrêmement important, non seulement pour les aviculteurs impliqués, mais aussi pour l'ensemble de la classe agricole, voire le Québec tout entier. Ce document traite d'une question bien particulière, l'agence de vente Fedco, mais au fond, en tirant les leçons d'une expérience de mise en marché, il situe le défi économique québécois dans son contexte mondial.

Il n'est déjà pas courant dans le milieu agricole, engagé qu'il est dans des combats quotidiens — de prendre le recul suffisant pour généraliser sa propre expérience. Il est encore plus nouveau de voir un groupe d'agriculteurs chanter ses victoires plutôt que de dénoncer ses agresseurs. Il est enfin exceptionnel d'en voir un inscrire sa contribution particulière dans les grands courants de l'économie générale.

Sous le titre "Fedco: une formule économique agricole adaptée aux réalités québécoises", le document démontre donc que le plan conjoint des producteurs d'oeufs, couronné par la clé de voûte que constitue l'agence de vente, colle parfaitement aux réalités d'ici et répond mieux que les formules étrangères — à l'américaine, par exemple, comme l'intégration aux défis posés aux agents économiques contemporains.

Aussi, cette analyse paraît-elle exemplaire, non seulement pour les autres productions agricoles qui cherchent à découvrir la formule qui leur permettrait de régler des problèmes de mise en marché, mais aussi pour l'économie tout entière, qui, coincée entre les multinationales et les petites et moyennes entreprises, tente de mettre au point le moyen de se développer, en évitant les inconvénients propres à ces deux extrêmes. Les succès des producteurs d'oeufs dépassent, dès lors, largement leurs intérêts de groupe.

Le dossier part de la constatation suivante: partout dans le monde, il existe une tendance irréversible vers la concentration au chapitre de la mise en marché. Ceci se traduit, aux États-Unis notamment, par la main-mise des multinationales

sur ce secteur particulier: ce qui entraîne l'intégration des producteurs. La seule autre voie connue, c'est le plan conjoint. De fait, les pays comme la France, qui ne connaissent pas cette dernière formule, en sont réduits à ne compter que sur des moyens négatifs comme celui de plafonner la taille des élevages, sans pour autant réussir, vraiment, à freiner l'intégration.

On cite l'exemple de la firme américaine Cal-Maine Inc. de Jackson au Missouri: 11,000,000 de pondeuses et 4,000,000 de poulettes réparties dans 14 États différents; un chiffre d'affaires de \$260,000,000 et des profits appropriés; des succursales à l'étranger, notamment au Moyen-Orient. On note que cette multinationale, originellement allemande, aurait tôt fait de digérer la production québécoise (4,000,000 de pondeuses) une fois que les mécanismes de l'intégration auraient successivement éliminé les petits producteurs, successivement et finalement le dernier gros survivant. Il serait douteux qu'en pareil contexte le Québec puisse conserver finalement une simple succursale de la Cal-Maine.

Il ne s'agit pas là de fiction puisque aux États-Unis même on prévoit qu'à la fin des années quatre-vingt, une trentaine de poulaillers suffiront pour desservir tout le marché américain. On imagine mieux pourtant les dommages que causeraient les lignes de piquetage des ouvriers agricoles et les risques économiques (par exemple, les incendies) que ces super-poulaillers devraient, par anticipation, faire supporter aux consommateurs. Mais ceci n'entre pas dans les programmes publicitaires des multinationales.

Pourtant cette tendance américaine répond à des besoins nouveaux: par le gigantisme, on veut ajuster l'offre à la demande, stabiliser la production et les prix, diminuer les coûts imputables aux invendus, standardiser la qualité, favoriser le plein rendement des unités de production et de mise en marché, développer des techniques opérationnelles et scientifiques, encourager la modernisation et la mécanisation des fermes, valoriser la part faite au capital, au crédit et finalement à la stabilité du revenu, réduire les coûts imputables aux faillites, éliminer les besoins de subventions, la charge sociale de producteurs déficitaires, voire les politiques de cataplasme, rencontrer les besoins des grandes chaînes qui ne tiennent pas à faire affaire

avec une foule de producteurs, bref, réaliser tous les avantages de la concentration de l'offre.

A cela, le document de Fedco répond: le plan conjoint produit tous ces résultats tout en préservant les avantages de l'entreprise familiale au chapitre de la production. Même aux États-Unis, on reconnaît, en effet, que l'entreprise moyenne (20,000 pondeuses au Canada) demeure la plus efficace et la plus rentable. C'est une contrainte que l'intégration respecte à peu près mais que le plan conjoint assure à plein.

En quoi l'agence de vente s'imposait-elle, en pareil contexte? A ceci: sans elle, la plupart des objectifs précités n'auraient pas été atteints au Québec vu qu'il s'agit d'un marché d'importation. Comment en effet aurait-il pu lutturer les gros producteurs situés aux frontières sans le mécanisme d'une offre unifiée face à des acheteurs qui cherchent avant tout à se procurer un fort volume sur une base constante avoir à faire appel à une multitude de fournisseurs? Comment aurait-il supporté en préservant la concurrence, les assauts des moyens et des grands producteurs sans cet outil? Comment enfin aurait-il pu préserver le caractère familial de la production quand les lois de la mise en marché imposaient le succès des géants?

Lors de son discours devant le Congrès général de l'UPA, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, a posé certaines questions, somme toute, pertinentes. Il a, entre autres, demandé jusqu'à quel point le syndicalisme agricole était prêt à soutenir la cause de la ferme familiale, contre l'intégration. En rejetant la possibilité de posséder plus de 50,000 pondeuses — sous réserve des droits acquis — en éliminant le cas de ceux qui ne répondent pas à une définition minimale — moins de 250 pondeuses — Fedco a répondu à cette logique. C'est un exemple que d'autres productions auraient intérêt à suivre.

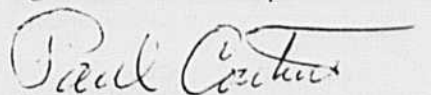
Ce que prouve, en définitive, l'expérience de Fedco, c'est la nécessité de trouver une formule économique appropriée à l'expérience d'ici. Les Américains ont compris ce qui correspondait à leurs intérêts. Nous avons à faire de même. Or, les agriculteurs québécois ne sont pas plus fous que d'autres. Bien au contraire. Ils peuvent trouver des solutions qui ne sont pas moins modernes que d'autres tout en les tirant de leur propre expérience. C'est du moins, ce que les producteurs d'oeufs démontrent. A ce titre, ils sont exemplaires.



À tous les agriculteurs du Québec
à leurs épouses
à leurs enfants

Au cours de cette année qui s'achève, les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles ont tenté de toutes leurs forces de travailler pour obtenir justice et prospérité pour tous les membres de l'Union et pour leur famille.

Il reste encore beaucoup à faire. 1978 sera sans doute une année déterminante pour la classe agricole québécoise. Nous pouvons tous ensemble nous souhaiter la paix, l'union, la force et le courage de voir où sont nos véritables intérêts. Que le bonheur entre dans tous nos foyers et que la prospérité règne dans nos entreprises.


Paul Couture
président général
Union des producteurs agricoles



MINISTÈRE
DES TERRES
ET
FORÊTS

Forêt privée

PAR LE SERVICE
DE L'INFORMATION
reproduction autorisée
en donnant crédit



Forêt privée

\$19 millions sont consacrés aux organismes de gestion en commun

Des \$10,102,400 consacrés cette année au programme d'aide à la Forêt privée, un montant de \$9,025,936 est directement affecté au fonctionnement des organismes forestiers de gestion en commun, groupements forestiers ou sociétés d'exploitation sylvicole, alors que \$1,076,464 constituent la somme allouée au support technique et administratif aux particuliers, au concours du Mérite forestier, la préparation de plans de gestion, de même qu'à la réalisation de différents autres projets.

C'est ce que révèle un document originant du service de l'Aide à la Forêt privée, du ministère des Terres et Forêts, qui fournit la répartition du budget de ce service pour l'année 1977-78.

Des \$9,025,936 fournis aux organismes de gestion en commun, \$3,885,876 vont aux travaux sylvicoles, \$343,944 au reboisement et \$292,325 au recrutement de nouveaux membres. Un montant de \$252,000 est consacré à la photographie aérienne (projet s'échelonnant sur cinq ans) et \$140,000 à la promotion de la formule des groupements. L'assistance technique nécessite une somme de \$2,309,400, l'administration \$785,196 et le contrôle des traitements sylvicoles, \$633,195.

Quant au \$1,076,464 affecté aux autres programmes du service, \$630,004 permet un support technique et administratif aux particuliers et le reste est consacré à des projets, tels le Mérite forestier, les plans de gestion, etc.

Coût à l'acre

Par ailleurs, on situe à \$294.78 l'acre, le coût moyen des travaux dans les organismes de gestion en commun. L'aide financière consentie par le ministère en ce qui touche les traitements sylvicoles est de \$155.92 (53%). L'assistance technique représente \$75. (25%), l'administration et le contrôle respectivement \$25.50 (8%) et \$20.56 (7%).

Au niveau du reboisement, il en coûte \$204.84 l'acre. Les travaux de reboisement coûtent \$72. (35%), l'aide technique \$75. (37%), l'administration \$25.50 (12%) et le contrôle \$20.56 (10%).

À la Régionale Chaudière

Cours en photo-interprétation et plan II en foresterie

(G.B.) Pour la seconde année consécutive, le Service de l'Éducation aux adultes de la Commission régionale Chaudière dispense présentement un cours en photo-interprétation à l'intention des forestiers qui ont avantagé à utiliser la photographie aérienne, plus particulièrement les responsables régionaux des groupements forestiers, ceux de l'équipe technique du ministère des Terres et Forêts et du Crédit forestier.

Selon M. Jean-Guy Isabel, directeur adjoint du Service, l'objectif de ce cours de formation est d'offrir aux intéressés l'occasion d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'être capables d'utiliser la photo aérienne de boisés, de préparer et interpréter les prescriptions de peuplements et de pouvoir évaluer et prévoir les coûts des traitements sylvicoles.

Actuellement, 16 personnes dont un ingénieur et trois techniciens forestiers sont inscrits à ce cours d'une durée de 75 heures qui est dispensé à raison de deux soirs par semaine et de trois heures par soirée. Il s'agit d'un cours de formation professionnelle à temps partiel où les intéressés ne touchent aucune subvention. Au contraire, ils ont à verser une somme de \$3. à tous les 15 heures de cours. "Certains de nos élèves nous viennent de St-Magloire, dans Bel-lechasse, et acceptent de faire plus de 100 milles, deux fois la semaine, pour recevoir cet enseignement, nous dit Claude Pépin, conseiller en formation professionnelle, ce qui démontre l'intérêt marqué de ceux qui sont inscrits au cours".

Le plan du cours porte sur ce qui suit: le repérage d'un lot sur une carte et le repérage de la photo du lot; la lecture des données théoriques lors de la prise de la photo, études et caractéristiques des sols et des peuplements, le repérage des caractéristiques à l'aide du stéréoscope, l'identification des essences,

densité et hauteur des peuplements, le contour des peuplements; la restitution du travail fait sur la photo sur une carte de base à l'aide d'un "sketchmaster", les prescriptions à l'aide de la photographie, de même que l'interprétation d'un lot de 100 acres avec restitution sur une carte de base.

Le cours est dispensé par M. Russel Gagné, de l'École forestière Duchesnay. La première session a débuté à la fin d'octobre et s'est terminée le 15 décembre. La seconde débutera le 9 janvier pour finir à la mi-février.

Par ailleurs, la Commission régionale de la Chaudière dispense actuellement le Plan II du cours de foresterie, dans le cadre de l'Éducation aux adultes du ministère de l'Éducation du Québec.

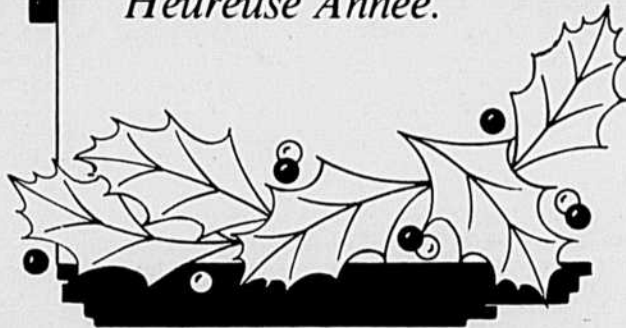
Une quinzaine d'ouvriers forestiers qui ont déjà suivi le Plan I et qui font partie de deux des quatre groupements forestiers de la région de Québec sont inscrits à ce cours qui comprend 70% de pratique et 30% de théorie. D'une durée de six semaines, le cours s'échelonne du 14 novembre au 22 décembre.

Dans cette seconde session, on insiste sur l'utilisation de la boussole pour localiser les lignes de lots et le contour de peuplements forestiers. On enseigne aussi l'utilisation du prisme et on invite les élèves à changer leurs méthodes de buchage conventionnels pour un buchage directionnel. Le cours apprend aussi à construire des chemins qui seront pratiques en toute saison dans des terrains marécageux; il indique aussi la façon de "plaquer" les chemins de débardage et à les tracer au bon endroit. Enfin, le cours enseigne à faire la sélection des arbres lors de différentes coupes d'éclaircie.

C'est M. Gregory Crook, i.f., assisté de M. Clément Larivière, contremaître général du Groupement forestier du Sud de Dorchester, qui est en charge du cours.



*Le ministre des
Terres et Forêts du
Québec, M. Yves
Bérubé profite de
cette fin de saison
pour offrir aux
propriétaires de
boisés privés ses
vœux d'un
Joyeux Noël et
d'une Bonne et
Heureuse Année.*



QUOI? DE NEUF SUR LE MARCHÉ



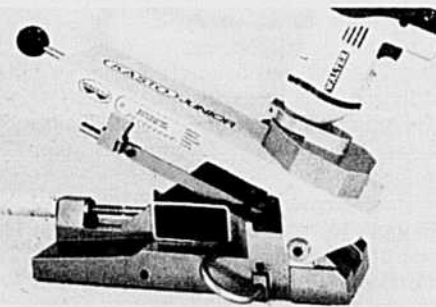
C'est un chargeur sur roues de haute production que propose J I CASE dans son Feedlot Special W14. Il est spécialement destiné à la manutention du foin et de l'ensilage libre, en cubes ou en comprimés, ainsi que du fumier et des autres substances du parc d'engraisement. On le dote d'une benne de 2 verges cubes (1.53 mètre cube) pourvue d'un robuste grappin à foin. Le dégagement de 10 pieds et 2 pouces pour le déchargement permet de charger rapidement les camions, voitures et malaxeurs à côté élevé. Le poste de conduite élevé, situé à l'avant, facilite la conduite et diminue le temps par cycle de travail.

La maison MASSEY-FERGUSON présente trois nouvelles déneigeuses destinées à sa gamme de tracteurs de pelouse et de jardin. Le modèle MF 3620 déblaie une bande de 36 pouces à la fois; le MF 4220, une bande de 42 pouces; et le MF 4820, une bande de 48 pouces. Les trois modèles sont pourvus de lames d'usure, de patins réglables et d'un éjecteur orientable.



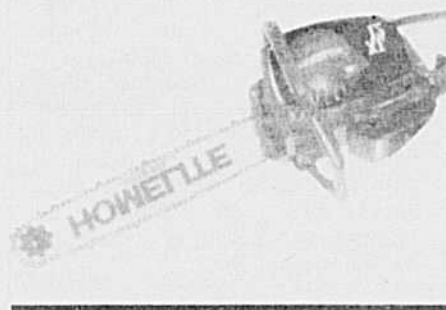
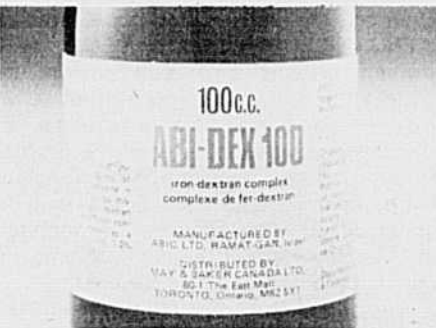
Avec la machine d'exploitation forestière Volvo BM 900 Harvester, on peut exécuter en même temps l'abattage proprement dit et la préparation des arbres. Pendant que la tête de coupe abat un arbre, les organes situés à l'arrière de la machine ébranchent et taillent l'arbre abattu précédemment. Cette machine s'adapte à l'abattage des arbres possédant jusqu'à 23 pouces de diamètre de souche. Les arbres à pâte de six pouces et moins de diamètre sont automatiquement tranchés sans que se mette à l'oeuvre la scie à chaîne ou tronçonneuse que comprend la tête de coupe.

Conçue pour le travail de réparation et le service d'entretien, cette nouvelle scie alternative WALTER "JUNIOR" motorisée et portable est idéale pour l'atelier de réparation sur la ferme. Les fers angles, les tuyaux, les cannelures, les conduites, etc. sont tous coupés rapidement et précisément. La capacité de coupe maximale est de 2 3/8" X 4" pour les coupes droites ou de 2 3/8" carré pour la coupe à 45°. La perceuse fournie avec l'ensemble de scies à métaux WALTER JUNIOR se détache facilement pour le perçage dans l'acier, le béton, le bois, etc. L'ensemble est entièrement portable et pèse seulement 25 lb.



TRONÇONNEUSE 40V — La nouvelle tronçonneuse John Deere 40V est équipée d'un moteur de 35cc monté sur isolant, pour augmenter le confort de l'utilisateur. Offerte avec guide-chaîne à pignon de 12, 14 ou 16 pouces, cette tronçonneuse compacte, de luxe, offre un système de verrouillage de l'accélération, un huileur automatique, une poignée avant rembourrée avec un protecteur et un arrêteur de chaîne.

Le complexe de fer-dextrane ABI-DEX 100 que met sur le marché canadien la compagnie May & Baker Canada Ltée sert à traiter l'anémie porcine provoquée par la carence de fer. Chaque cc ou centimètre cube renferme 100 mg de fer sous forme d'hydroxyde de fer à faible portion de dextrane, à poids moléculaire peu élevé. Le produit protège les porcelets contre la carence de fer. Son usage est fort simple. On injecte une dose de 2 cc d'Abi-Dex 100 dans le muscle épais derrière la patte arrière du porcelet (à 2 cm de profondeur) le troisième jour après la naissance.



LA HOMELITE XL-12, une tronçonneuse qui a révolutionné l'industrie de la scie à chaîne. Tout en possédant la puissance des gros modèles, la XL-12 d'Homelite est légère et fiable. Idéale pour couper les piquets de clôture, le bois de chauffage, débroussailler, émonder.

Décision de la RMA sur la requête des producteurs de pommes

La Fédération pourra administrer un plan conjoint soumis au préalable à un référendum

Dans une ordonnance datée du 30 novembre 1977 mais rendue publique la semaine dernière seulement, la Régie des marchés agricoles accepte la requête de la Fédération des producteurs de pommes du Québec pour administrer un plan conjoint. Le projet de plan, auquel la RMA apporte certains amendements mineurs, comporte toutefois une modification majeure par rapport à la demande de la Fédération: il devra au préalable être soumis à un référendum auprès des quelque 950 producteurs pour recevoir son approbation définitive.

On sait que dans sa requête présentée à la Régie le 20 octobre, la Fédération avait insisté pour que l'éventuel plan soit approuvé sans recours au référendum. Elle invoquait principalement sa représentativité et la difficulté d'établir une liste complète des pomiculteurs, surtout ceux qui ont des vergers de moins de 500 pommiers.

La Régie indique par ailleurs qu'elle déterminera plus tard, par ordonnance, quelles doivent être les qualités requises des producteurs et les conditions qu'ils devront remplir pour être des producteurs intéressés aux fins du référendum, ainsi que les modalités pour l'établissement de la liste des producteurs.

Parmi les pouvoirs, devoirs et attributions de la Fédération pour l'exécution du plan conjoint, mentionnons la réglementation et l'organisation de la mise en marché du produit, l'orientation de la production selon les marchés, la rationalisation du transport, la possibilité de désigner et d'établir, si nécessaire, des postes d'entreposage, de signer tout contrat relatif aux conditions de mise en marché du produit visé, etc. Au départ, la contribution au financement du plan est établie à .05c le boisseau de pommes pour la consommation à l'état frais et de .03c le 100 livres de pommes vendues ou livrées pour toute autre fin.

Enfin, il devra y avoir formation d'un comité consultatif de l'industrie de la pomme dans les 90 jours de la mise en vigueur du plan.

Paiements anticipés sur la récolte en entrepôt

Marge de crédit de \$1,8 million aux producteurs de pommes du Québec

La Fédération des producteurs de pommes est devenue le premier organisme agricole du Québec à se prévaloir de la nouvelle loi fédérale C-2 sur les paiements anticipés des récoltes en obtenant, la semaine dernière, une marge de crédit de l'ordre de quelque \$1,8 million. Grâce à cet argent rendu disponible par une banque à charte, sur garantie principale du ministre de l'Agriculture, les pomiculteurs pourront recevoir jusqu'à un maximum de \$15,000 chacun, à partir de leur récolte entreposée.

Grâce à cette loi sanctionnée en août 1977 et applicable à l'ensemble des récoltes entreposables, les producteurs peuvent ainsi toucher une avance de fonds substantielle qui leur permet d'échelonner leurs ventes à des périodes plus favorables de l'année. La contribution gouvernementale porte sur la garantie de remboursement jusqu'à concurrence de 90% des sommes versées et sur le loyer de l'emprunt bancaire, c'est-à-dire le paiement complet des intérêts. De son côté, en agissant comme agent administratif de la Loi C-2, la Fédération se rend responsable jusqu'à concurrence de 10% des sommes consenties individuellement aux producteurs ainsi que de 5% de la valeur globale des avances monétaires. En retour, les producteurs doivent fournir leur récolte entreposée en garantie du paiement anticipé qu'ils reçoivent.

La Fédération des producteurs de pommes du Québec estime à quelque 2,3 millions de boisseaux le volume des pommes en entrepôt au 1er décembre. Le montant approximatif de \$1,8 million est établi sur la base de .84c le boisseau.

On notera enfin que la Fédération a expédié au début de la semaine des formules d'application au programme aux 900 producteurs enregistrés sur ses listes. Elle prévoit qu'environ 500 de ces producteurs ont encore une partie de leur récolte en entrepôt et, par conséquent, pourraient se prévaloir du programme. Ceux qui ne recevront pas de formule et qui estiment être éligibles

à un paiement anticipé pourront se procurer eux-mêmes une copie du formulaire d'application en s'adressant au Secrétaire de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, à 515 Ave Viger, Montréal ou aux divers bureaux régionaux des Fédérations de l'UPA. Soulignons qu'une somme de \$15 sera perçue de chacun des producteurs qui adhérera au programme en guise de frais d'administration.



Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC
Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquilliste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateurs:
André CHARBONNEAU
Marc LESTAGE

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans, \$10.
Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 4e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



La semaine du cultivateur plaît aux producteurs de la région de l'est de Montréal

QUÉBEC — Les organisateurs de la "Semaine du cultivateur 1977" ont enregistré une forte participation des agriculteurs de la région aux six journées d'information qui se sont récemment tenues à l'auditorium de l'Institut de technologie agricole et alimentaire (ITAA) de Saint-Hyacinthe. En effet, plus de 3.000 personnes ont visité les stands et assisté aux conférences.

Cette année, on a voulu souligner le dixième anniversaire de l'événement en présentant un programme évocateur de l'évolution de l'agriculture de la région. Les conférenciers ont aussi dégagé les grandes lignes et les orientations de l'agriculture de demain.

Les femmes de la région ont fait salle comble à la journée d'ouverture en assistant aux conférences d'invités spéciaux venus donner leurs points de vue sur la consommation. Les jours suivants, les thèmes abordés touchaient la fertilisation, le drainage, la mise en

marché des céréales fourragères, la production laitière et la protection des cultures.

Cette rencontre annuelle, maintenant une institution pour les agriculteurs et le personnel du ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) en région, est aussi l'occasion de souligner les efforts des producteurs en honorant les gagnants des divers concours régionaux.

Ainsi, dans le cadre d'un programme de promotion sur le contrôle laitier, M. Denis Pion de Mont Saint-Hilaire a gagné un voyage à la Foire agricole de Paris, une gracieuseté de l'Union régionale des Caisses Populaires Desjardins, tandis qu'une génisse laitière et des prix en argent offerts par les Centres d'amélioration du bétail (CAB) de la région sont allés respectivement à: Gilbert Normandin, de Saint-Césaire, Marie-Ange Lapointe, d'Upton, Maurice Côté, de La Présentation, Normand Daigneault, de Sainte-Brigide et Johannes Thiessen de Saint-Alexandre.



M. Michel Lasnier et son épouse ont reçu des mains du ministre Jean Garon et du conseiller régional en grandes cultures, M. Raymond-A. Dequoi, le trophée remis au gagnant du concours régional de maïs-grain.

Récolte 1978

LES PRODUCTEURS D'ÉRABLE DANS UNE SITUATION AVANTAGEUSE

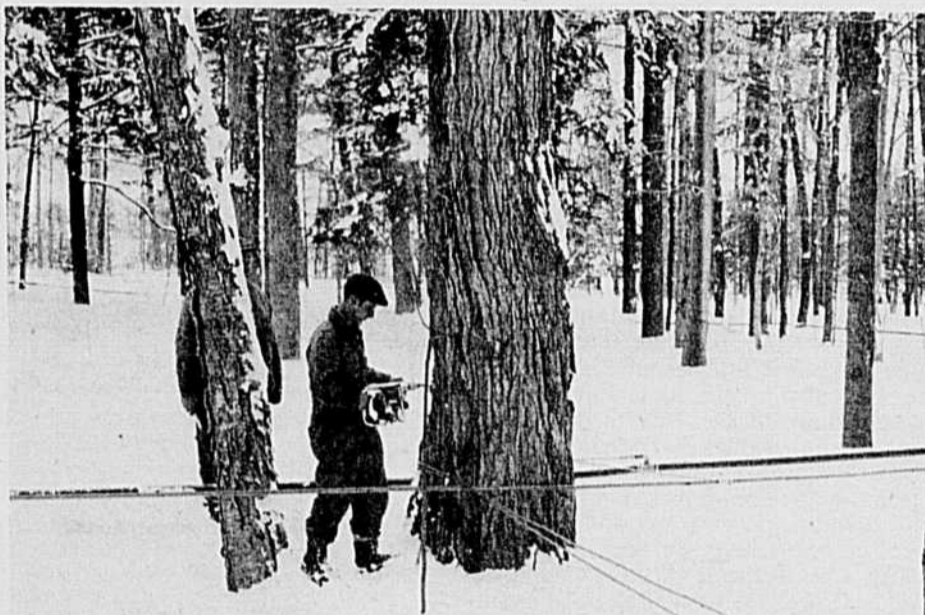


Photo Éditeur officiel du Québec

La saison 1978 promet pour les producteurs d'érable. Les réserves de l'an dernier sont épuisées et les commandes déjà placées permettent d'affirmer que l'on pourrait écouler sans problème une production supérieure de 25% à celle de 1977.

QUÉBEC — Le revenu à la ferme provenant de la récolte de sirop d'érable pour l'année 1976 a atteint un nouveau niveau, soit 66,8¢/lb, ce qui représente une augmentation de 7,1¢/lb sur la récolte 1975 et 14,6¢/lb sur celle de 1973.

Bien que la commercialisation de la récolte 1977 ne soit pas encore terminée, le Service de la mise en marché d'Agriculture-Québec estime que la valeur à la ferme dépassera les \$16,5 millions, ou plus de 69¢/lb. Avec ses 16 millions de dollars de revenu à la ferme, la production acéricole prend donc une nouvelle importance parmi les autres productions agricoles du Québec.

En 1977, les conditionneurs de sirop en ont acheté 981.000 gallons à un prix moyen de 52,3¢/lb. Il s'agit là du prix

le plus haut jamais payé pour le sirop en vrac.

L'écoulement de la récolte 1977 a été très rapide et les transformateurs estiment qu'ils auraient pu en vendre 5 millions de livres supplémentaires si le sirop avait été disponible.

Les producteurs font donc face à une situation avantageuse pour la récolte 1978, les entrepôts étant vides et les commandes pour la prochaine récolte étant déjà placées.

Les conditionneurs de sirop s'entendent pour affirmer que, au cours de la saison prochaine, le marché pourra absorber sans problème le produit d'une récolte supérieure de 25% à celle de 1977.

Gagnants du concours régional de maïs-grain:

1er prix: Michel Lasnier, Sainte-Brigide, 136 minots à l'acre.
Gérard Tanguay, Saint-Pie, 135 minots.
Jean Bréniel, Saint-Thomas d'Aquin, 129 minots.
Denis Trudeau, Beloeil, 126 minots.
Roger Normandin, Saint-Césaire, 119 minots.
Fernand Fontaine, Saint-André, 106 minots.
Jules Méthot, Saint-Louis, 94 minots.

Gagnants du concours de blé:

1er prix: Maurice Desautels, Sainte-Rosalie.
Gilles Giroux, Sainte-Brigide.
Gilles Palardy, Saint-Damase.
Bertrand Aussant, Saint-Robert.
Gilles Vézina, Clarenceville.
Camille Girouard, Saint-Antoine.
Alain Thèberge, Richelieu.
Guy Saint-Jean, Saint-Basile.

Enfin, M. Nazaire Saint-Pierre, l'un des pionniers du Centre d'insémination artificielle du Québec, a reçu le titre de personnalité de l'année dans le monde agricole.

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon a clôturé LA SEMAINE DU CULTIVATEUR 1977 en annonçant une subvention de \$1.051.285 pour l'implantation d'un poste régional de séchage et d'entreposage des céréales à Sainte-Rosalie. Cette participation financière est de l'ordre de 75% des coûts réels de construction d'installations de séchage et d'entreposage pouvant contenir un million de boisseaux de céréales.

Rappelant les divers programmes régionaux mis en oeuvre cette année par le ministère dans huit régions agricoles du Québec, le ministre a précisé que le choix de Sainte-Rosalie pour l'établissement du premier silo québécois d'entreposage s'expliquait par l'intérêt manifesté ces dernières années par les producteurs de la région pour la culture des céréales fourragères.

M. Garon a conclu en félicitant les gagnants des divers concours, en dressant un bilan des réalisations du MAQ depuis un an et en écrivant les priorités pour la prochaine année.

L'ITAA, vous connaissez?

QUÉBEC — Dans la jungle des sigles, il en apparaît un nouveau qui désigne maintenant l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, autrefois appelé ITA. Pour confirmer la vocation et mieux souligner les champs de spécialisation dans le domaine agro-alimentaire de cet institut, les sous-ministres d'Agriculture-Québec ont cru bon de modifier récemment le nom de cet ITA en celui de "Institut de technologie agricole et alimentaire".

S'il convient de faire connaître cette nouvelle appellation significative à plus d'un titre, c'est que non seulement l'ITAA de Saint-Hyacinthe forme des spécialistes en horticulture légumière et fruitière, en horticulture ornementale, en machinisme et hydraulique agricole, en zootechnie et des exploitants de ferme, mais il prépare aussi des techniciens alimentaires, qui en étroite relation avec les premiers, veilleront à la transformation et à la conservation des aliments dans les industries alimentaires ainsi qu'au contrôle de la qualité. L'ITAA forme également des techniciens en génie alimentaire qui pourront surveiller les travaux de génie industriel et diriger le personnel de fabrication et d'entretien dans les usines alimentaires. Enfin, les étudiants en hygiène publique verront, une fois sur le marché du travail, à faire respecter les lois et règlements régissant la qualité sanitaire des aliments et du milieu.

À l'ITAA, on "fabrique" donc des spécialistes qui soigneront votre alimentation, de la ferme à votre table. Alors dorénavant, si l'on vous parle de l'ITAA, vous saurez qu'il s'agit de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

L'AUTO-APPROVISIONNEMENT AGRO-ALIMENTAIRE:

thème du 1er colloque de l'ASDEQ

QUÉBEC — Le premier colloque annuel de la section agricole de l'Association des économistes québécois (ASDEQ) s'est récemment déroulé dans un hôtel de Sainte-Foy. Il avait pour thème: "Auto-provisionnement agro-alimentaire: contraintes et perspectives". A cette occasion, les économistes nouvellement regroupés ont rencontré une centaine de représentants du ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ), de l'Université Laval, de l'UPA et de différentes industries alimentaires. Ils ont discuté avec eux des problèmes inhérents au thème du colloque évoqués dans un document d'une trentaine de pages intitulé: "Le Québec et l'auto-provisionnement agro-alimentaire", remis à chacun des participants lors de l'inscription. MM. Ferdinand Ouellet et François Dagenais, respectivement sous-ministre et sous-ministre adjoint au MAQ, étaient présents.

Les contraintes bio-physiques et économiques

Ramener la dépendance du Québec de l'extérieur pour ses besoins alimentaires à un équilibre entre les importations et les exportations: tel est l'objectif de l'auto-provisionnement. Mais des contraintes existent, a-t-on rappelé lors des ateliers de travail du colloque. Elles sont principalement de deux ordres: bio-physiques et économiques. Les premières viennent du

sol et du climat et doivent être contrées par la protection des terres arables, par une utilisation plus rationnelle des sols et par l'amélioration des rendements.

Les contraintes économiques proviennent des agriculteurs eux-mêmes, souvent incapables de produire de façon concurrentielle; de l'industrie alimentaire, qui ne s'est pas toujours développée à l'avantage des producteurs; du marché domestique où plusieurs produits en demande ne pourront être économiquement remplacés dans un avenir prochain; du marché d'exportation où les produits principalement en demande sont les céréales et où nous sommes largement déficitaires, et les productions animales pour lesquelles nous sommes difficilement concurrentiels.

Contraintes politiques et objectifs du MAQ

Pour les fins du débat en réunion plénière, les économistes ont considéré les contraintes politiques à l'auto-provisionnement sous trois aspects: le contexte agricole canadien, le syndicalisme agricole et le rôle actuel et futur du ministère de l'Agriculture.

Dans le contexte agricole canadien, les objectifs des deux paliers de gouvernement — Ottawa et Québec — ne sont pas coordonnés; souvent même ils sont opposés. Le gouvernement fédéral essaie de développer le pays comme un ensemble en se souciant peu

des désirs d'auto-suffisance des régions alors que l'objectif du gouvernement québécois est précisément de hausser son degré d'auto-provisionnement agricole.

Une politique agricole d'auto-provisionnement du Québec trop axée sur le consommateur pourrait rencontrer comme obstacle le syndicalisme dans l'éventualité où l'UPA n'aurait pas de l'agriculture la même conception que le MAQ. De là la nécessité pour le gouvernement et les agriculteurs d'ajuster constamment leurs objectifs.

Intervenant dans le débat sur le rôle du ministère de l'Agriculture, le sous-ministre adjoint, M. François Dagenais, a énoncé les priorités actuelles du gouvernement: 1- revalorisation des produits agricoles québécois par une amélioration de la classification, de la qualité et de la présentation; 2- amélioration des sols, notamment par le drainage; 3- amélioration des facilités d'entreposage et d'approvisionnements en céréales; 4- rationalisation de la production laitière vers des marchés autres que la poudre de lait et le beurre; 5- extension de la politique de stabilisation des prix à des produits qui seront jugés stratégiques.

Rôle accru des économistes

Conférencier au déjeuner-causerie qui a réuni tous les participants au colloque, le sous-ministre de l'Agriculture, M. Ferdinand Ouellet, a décrit le rôle accru que seront appelés à jouer les économistes agricoles dans un véritable ministère de l'agro-alimentaire. Dans le cadre de la réorganisation des fonctions et des rôles du ministère de l'Agriculture qui ne saurait continuer d'en être un d'encadrement technique et de distributeur de subventions, le sous-ministre prévoit "que l'économiste agricole participera plus activement dans l'allocation des ressources tant au niveau des entreprises qu'au niveau provincial dans tout le secteur agro-alimentaire. Ce rôle lui confie une place privilégiée dans l'élaboration d'une politique globale de développement du secteur agro-alimentaire. De façon plus

spécifique on devrait s'attendre que les économistes collaborent à la détermination des meilleurs moyens de mettre en valeur nos ressources".

Cette collaboration peut revêtir plusieurs formes: fournir les instruments d'analyse nécessaires aux entrepreneurs pour faire les meilleurs choix économiques, analyser les formules d'intervention dans le secteur et proposer celles qui répondent le mieux aux besoins, étudier les problèmes de mise en marché et des contingentements de la production en regard du développement régional, évaluer les relations économiques et commerciales entre les différentes étapes de la production de biens alimentaires, élaborer des politiques de développement de tout le secteur agro-alimentaire, enfin faire de la recherche soit pour développer de nouveaux instruments de recherche ou pour donner un éclairage scientifique à des problèmes socio-économiques.

"Les changements qui s'amorcent ne se réaliseront pleinement, dit M. Ouellet, que dans la mesure où l'on aura les compétences nécessaires. Désormais, nous devons compter, pour développer l'agro-alimentaire, sur des compétences pluridisciplinaires qui auront chacune leur place au sein du ministère de l'Agriculture".

M. Gilles Lebel nommé régisseur à l'Office du crédit agricole



Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a le plaisir d'annoncer la récente nomination de M. Gilles Lebel, économiste, au poste de régisseur à l'Office du crédit agricole (OCA). M. Lebel remplace M. Fernand-J. Beaudoin dont le terme d'office était expiré et qui fut nommé conseiller-cadre par la même occasion.

Docteur en sciences économiques de l'Université de Paris, M. Lebel a œuvré successivement au Canadien National, au ministère fédéral de l'Agriculture et au ministère de l'Industrie et du commerce du Québec avant de devenir directeur général de la Commercialisation au ministère de l'Agriculture du Québec puis directeur général adjoint de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), poste qu'il occupait au moment de sa nomination.

Dans le domaine des viandes impropres

Condamnation de M. Wilbrod Labbé

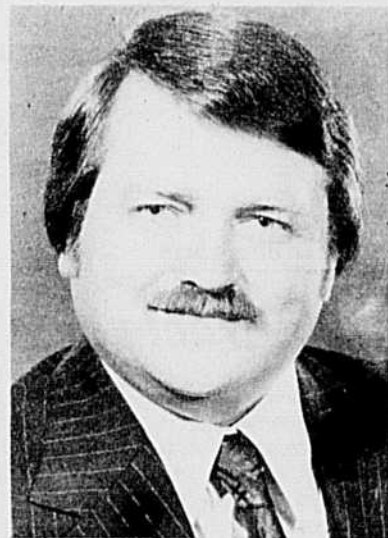
QUÉBEC — Pour avoir contrevenu à divers règlements de la Loi sur les produits agricoles et les aliments, M. Wilbrod Labbé, dont l'abattoir est situé dans le rang 10 à Coaticook dans le comté de Stanstead, a écopé de trois amendes distinctes totalisant \$1,600.

La première amende, d'un montant de \$1,000, lui fut imposée pour ne pas avoir éliminé un produit impropre à l'alimentation humaine c'est-à-dire diverses pièces de viande provenant d'animaux morts de causes naturelles ou des suites d'un accident. Ces bêtes avaient été récupérées chez des producteurs agricoles; la viande aurait dû être destinée à des fondoirs ou à des visonnières et non à un abattoir comme celui de M. Labbé.

Il a aussi écopé d'une amende de \$300 pour avoir transporté dans un même véhicule, de ou vers son abattoir, des carcasses destinées à l'alimentation humaine et des animaux vivants ainsi que des animaux morts récupérés chez des producteurs agricoles. Dans ce dernier cas, il s'agissait de viande impropre à l'alimentation humaine.

Ces poursuites ont été recommandées par le ministère de l'Agriculture du Québec à la suite de visites et de rapports rendus par les inspecteurs du Service des produits carnés de la Direction générale de l'inspection des aliments.

A tous les producteurs agricoles du Québec



A l'occasion de Noël et du Nouvel An, je tiens à formuler à tous les agriculteurs du Québec, en même temps que mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité, un témoignage personnel d'estime et d'appréciation pour leur apport à la vie spirituelle, sociale et économique du Québec.

Qu'il me soit permis de souhaiter à l'ensemble de la classe agricole la réalisation de ses justes aspirations et je puis vous assurer, en mon nom personnel et au nom du Gouvernement, que nous continuerons à consacrer tous nos efforts pour qu'il en soit ainsi.

Puisse la période de repos et de festivités en famille que nous nous préparons à vivre, apporter paix et joie à chacun d'entre vous et être le gage d'une année 1978 remplie de succès.

Jean Doin
ministre de l'Agriculture



A la radio cette semaine



Du 26 au 30 décembre, cinq invités se partageront l'émission Agro-alimentation du Québec. Le 26 décembre, Pierre Demers du Service des productions animales du ministère, présentera un programme du MAQ visant à promouvoir la production du mouton dans la province.

Le 27 décembre, Alain Sylvestre, agronome au même service, nous parlera de l'élevage du lapin, un élevage encore marginal mais qui intéresse plusieurs personnes.

Le 28 décembre, il sera question d'assurance-récolte avec Rolland Bergeron qui fera un premier bilan du système d'assurance collective mis en place en Abitibi et au Lac Saint-Jean.

Le 29 décembre, Jean-Claude Pagé de l'Office du crédit agricole, présente la loi sur l'amélioration des fermes et son fonctionnement. Et pour terminer l'année 1977, le nouveau sous-ministre adjoint à la production, M. Jean-Guy Charbonneau, offrira ses vœux à tous les agriculteurs.

En tant qu'animatrice de l'émission, j'aimerais souhaiter à tous les auditeurs de cette émission une bonne fin d'année 1977 et surtout une excellente année agricole en 1978.



Des cartes
et des contes
qui vous disent
Joyeux Noël!

Encore une fois, notre concours de contes et cartes aura connu un succès intéressant, quant à la participation et à la qualité des oeuvres. Au chapitre des contes, on notera que l'oeuvre primée en première catégorie offre beaucoup de fraîcheur enfantine, la seconde est remarquable par sa poésie naïve, quant à la troisième c'est une oeuvre plus conventionnelle, mais qui offre une histoire intéressante.

Beaucoup de dessins auraient pu être primés, mais les matériaux utilisés ne se prêtaient pas à une publication. Ces pages vous donnent une idée du talent et de la créativité de nos concurrents. A tous, félicitations et Bon Noël.

Première catégorie

L'histoire du bonhomme de neige

Un matin de décembre, dans un joli petit village. Deux garçons d'environ huit ans décident de se faire un bonhomme de neige. Ils commencent à rouler une balle, elle grossit, elle grossit de plus en plus. Ils arrivent au pied d'une colline. La balle commence à être grosse. Eric et Pierre doivent exercer leurs muscles. Arrivés au milieu de la colline, les garçons manquant de force décident d'installer Monsieur Boule-de-Neige là. Ils doivent maintenant faire la tête de Monsieur; comme ils ne veulent plus forcer autant, ils décident de commencer leur balle en haut de la colline. Ils n'auront qu'à la faire descendre près du corps du bonhomme. Ensuite, on ajoute de la neige pour les épaules et les bras. Maintenant ils partent à la recherche de branches mortes pour faire les yeux, le nez, la bouche et son traditionnel balai.

Le travail terminé, Eric et Pierre commencent à sentir le froid envahir leurs doigts et leurs pieds.

- Revenons à la maison, dit Pierre
- Je suis gelé, dit Eric
- Venez souper les enfants, dit maman
- J'ai faim, dit Eric
- Moi aussi, dit Pierre
- C'est délicieux, excellent, ton poulet
- Du dessert les garçons, dit maman
- Non merci, disent Eric et Pierre
- Je vais me coucher, dit Eric
- Bonne nuit papa
- Bonne nuit maman
- A-h-h-h..... je m'endors, dit Pierre

Pendant la nuit, Pierre rêve à monsieur Boule-de-Neige. Il marche dans le champ, cherche un copain pour jouer avec lui. Personne, le bonhomme de neige suit les traces du petit garçon dans la neige, arrive à une maison, et entre. Monsieur Neige décide de s'asseoir près du poêle en attendant que son ami se réveille. Malheureusement le bonhomme fond en quelques minutes. À ce moment Eric se réveille, il court voir près du poêle si son bonhomme est là. Rien, pas d'eau sur le sol. Ce n'est qu'un rêve, tout content, il retourne se coucher.

Isabelle Cotey, 8 ans.

Troisième catégorie

Le miracle des larmes

C'était veille de Noël au village et la vieille Polonaise se berçait silencieusement. Elle réfléchissait. Elle aurait voulu rire, crier, vivre, enfin être comme tout le monde. Rien à faire, elle n'était pas comme tout le monde du village.

Elle aurait surtout voulu pleurer, sentir ses yeux humides. C'était inutile, elle ne pouvait pas pleurer. Les larmes étaient à jamais taries au fond de son coeur.

"J'ai tout perdu. D'abord mon nom qu'il a fallu modifier, et ma langue que j'ai dû renier. Mes amis à qui il a fallu renoncer. Ensuite, j'ai perdu mon dernier fils et finalement, toute dignité... Si je pouvais seulement pleurer... tout est tari en moi. L'amour... tous ces gens qui crachent sur le pan de ma robe, ceux qui jettent des pierres dans mes vitres, ceux qui piétinent mon jardin... tout est tari en moi. La foi... Dans deux heures, Jésus de Nazareth tu naitras pour ceux qui croient. Pour moi, tu es mort ce vendredi-là. Tout est tari. Les larmes... Je n'ai même pas pleuré quand on a descendu le corps de mon fils en terre... Si je pouvais donc pleurer..."

Elle n'irait pas à la messe de minuit. Elle n'allait plus jamais à aucune messe, d'ailleurs.

Dans son pays, c'était différent. Elle conservait encore un Jésus de Pologne sur son bureau. Mais il était de si loin, qu'elle semblait ne plus pouvoir le rejoindre en prières.

Tout était calme. Seul le bruit de la neige fouettant les carreaux obstruait le silence.

Sous le poêle, un chat gris et maigre somnolait. Bientôt, la tête de la vieille Polonaise tomba, lourde, sur l'appui de sa chaise. Elle s'était endormie.

Soudain, on frappa à la porte. La vieille s'éveilla en sursaut, méfiante comme si elle redoutait quelque cataclysme.

"Qui va là, à cette heure tardive?" Une voix frêle d'enfant répondit: "C'est l'enfant de choeur..."

"Passe ton chemin, voyou!" coupa-t-elle méchante.

"Écoutez-moi, Mère Ervka, c'est le Curé qui m'envoie... C'est urgent... laissez-moi entrer".

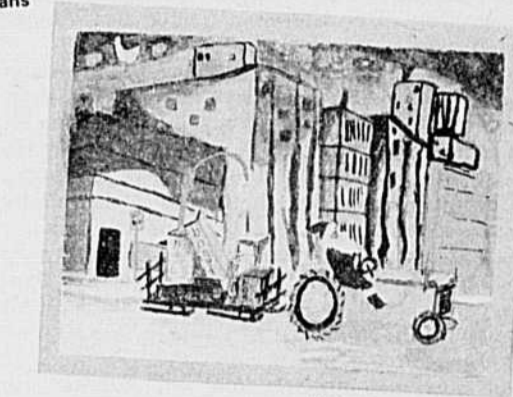
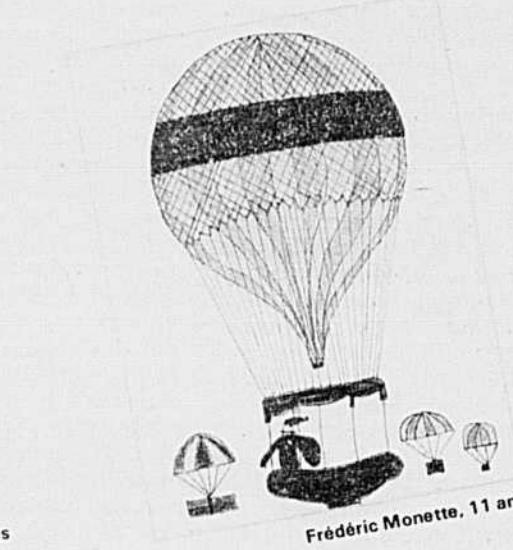
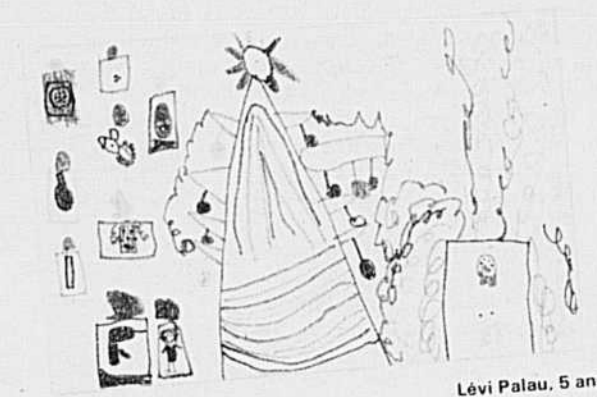
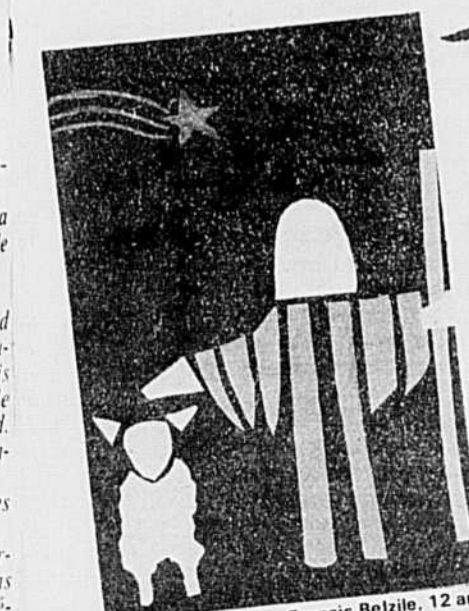
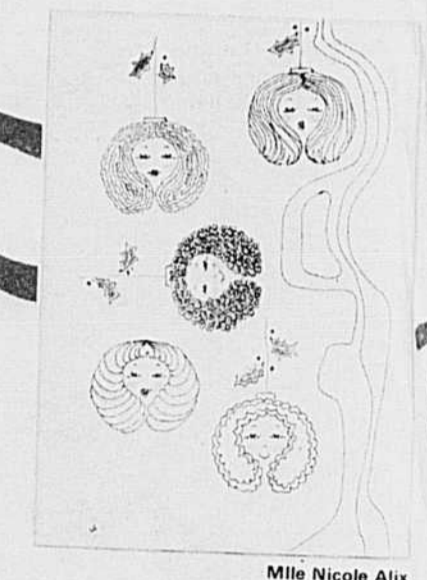
Elle marmonna: "Curé, curé... lui non plus n'est pas du même côté de la vie que moi..."

Sous le poêle, le chat s'étra en baillant. Il eut l'air encore plus maigre. "Ce que vous ferez au plus petit des miens..." La vieille se leva et ouvrit la porte. Le mioche entra en même temps qu'une rafale de neige.

Sous le bas de son manteau, on pouvait distinguer un bout de la soutane rouge de grands jours. Il se secoua: "Il fait froid, vous savez?"

"Qu'est-ce que tu veux?"

Regardant l'horloge, il répondit: "Il passe minuit moins quart... Curé m'envoie vous demander si vous ne prêteriez pas votre Jésus Polonais, Mère Ervka..." Elle interrogea, le regard perçant: "Pourquoi que je vous prêterais mon Jésus...? et elle commenta, amère: "Est pas de chez-vous, est pas pour vous..."



Contes de Noël

1ère catégorie 14 ans et moins

1ère: Isabelle Cotey, 8 ans
265 Tremblay
Arvida

2e: Linda Houde, 13 ans
St-Appollinaire (Lotbinière)
r. Bois-Franc Pierriche

3e: Manon Dufresne, 11 ans
3450 Haut-St-Pierre
St-Hermas (Deux-Montagnes)

2e catégorie: 15 à 17 ans

1ère: Louise Brunelle, 17 ans
693, rg Séraphine
Ange-Gardien (Rouville)

2e: Danielle St-Jacques, 16 ans
r.r. no 2 Lachute
Argenteuil

3e: Serge Cloutier, 17 ans
Moffet
Témiscamingue

3e catégorie: 18 ans et plus

1ère: Mme Honoré Morin
St-Zacharie (Beauce-Sud)
r.r. no 1

2e: Michel Lévesque, 18 ans
rue Lasalle,
Ste-Angèle de Méridi (Matapédia)

3e: Robert Gauthier
rang de la Fourche
Armagh (Bellechasse)

Deuxième catégorie

Les étoiles et l'enfant

Les étoiles au ciel s'étaient assombries. Elles n'avaient plus le même éclat que jadis. Oh! Les grands savants en profitaient pour démontrer qu'ils connaissaient vraiment tout. Les uns expliquaient: "C'est dû à... c'est dû à cause de tel phénomène... sans doute que cela provient de..." Toutes ces déclarations semblaient inutiles, les étoiles, à leur tour, découvraient le droit de grève. Même la lune trouvait le moyen de se faire admirer moins souvent. Le noir entourait la terre, comme si quelque part on avait tourné un interrupteur.

Toute cette catastrophe dérangeait beaucoup un certain petit garçon qui s'était enfui de chez lui. À l'approche du 25 décembre, Martin avait pris quelques morceaux de pain, quelques fruits, les avait enveloppés, s'était habillé chaudement et s'était esquivé de chez lui en douceur. Son intention était en résumé celle-ci: aller à travers champs et bois, suivre l'étoile qui déjà avait guidé les Rois mages. Il ignorait qu'elle étoile le guiderait mais qu'importe, se disait-il, si une fois elle a guidé les Rois mages, elle me guidera bien une deuxième fois.

Voilà maintenant qu'un énorme problème se posait: il ne voyait plus les étoiles. Il avait beau grimper dans les arbres afin de se rapprocher d'elles, cela était inutile. Peut-être, pensa-t-il, suis-je devenu myope.

Il partit donc quérir une paire de lunettes, mais à sa grande satisfaction il fit une rencontre inopinée qui l'en dispensa. En effet, un lapin surgit d'un boisé, cette petite bête étant réputée pour ses bons yeux, il lui demanda si elle apercevait dans le ciel noir une étoile extrêmement brillante, plus éclatante que toutes les autres. Le lapin eut l'air très surpris: "Comment, dit-il, tu ne sais donc pas?"

"? Tu es sûrement la seule personne ne sachant pas que depuis quelque temps les étoiles ne brillent plus."

"Pourquoi?" "On n'en sait trop rien, vraiment, même les savants se perdent en conjectures."

"Le lapin continua sa route en laissant derrière lui un enfant consterné. "Comment cela est-il possible? Les étoiles sont éternelles!" Le coeur empreint de découragement et les yeux embués de larmes, il se prépara à revenir sur ses pas lorsque soudain une idée presque insensée vint lui effleurer la raison et par la suite s'y implanter avec force. "Les étoiles sont simplement fatiguées, elles sont lasses de briller. Tout ce qu'il leur faudrait c'est un mot d'encouragement, il faudrait qu'elles se sentent aimées. Mais de quelle façon leur dire que je les aime bien..."

Il s'assit près d'un arbre et réfléchit longtemps. Quand il eut ruminé des tas d'idées dans sa tête, il se leva et déclara à la terre entière: "J'irai moi-même leur exprimer ma gratitude."

De nouveau, il grimpa au sommet d'un arbre mais cette fois il héla un oiseau. "Je n'ai jamais volé aussi haut mais j'aimerais bien saluer ces étoiles qui accompagnent mes nuits. Cramponne-toi, nous montons au paradis!"

Depuis lors, les étoiles ont repris leur appareil et si la nuit, vous avez la chance d'apercevoir ce qui semble être une étoile filante; détrompez-vous car, encore aujourd'hui, l'oiseau et l'enfant parcourent le ciel d'un bout à l'autre en disant quelques mots gentils à chaque étoile.

Jamais la tâche du petit garçon ne s'achèvera, parce qu'il existe encore des millions et des millions d'étoiles qui espèrent un mot gentil, sinon un regard reconnaissant.

Louise Brunelle

Cartes de Noël

1ère catégorie: 5 à 9 ans

1er — Lévi Palau, 5 ans
872 Francis
Longueuil

2e — Sébastien Fortin, 5 ans
r.r. no 1 Cookshire
Compton

3e — Nathalie Martin, 9 ans
C.P. 1382
Huntingdon

2e catégorie: 10 à 15 ans

1er: Francis Belzile, 12 ans
Trois-Pistoles
Cté Rivière-du-Loup

2e: Frédéric Monette, 11 ans
r.r. no 1 Stanbridge est
Brôme-Missisquoi

3e: Lucie Larose, 14 ans
141 C rang Rosalie
St-Césaire de Rouville

3e catégorie: 16 ans et plus

1ère: Mme Danielle Doyer-Potvin
5e rang ouest
Baie-des-Sables
Cté Matane

2e: Mlle Nicole Alix
Longueuil

3e: Mlle Elaine Côté, 16 ans
337 Beaudry-Nord
Joliette



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

“La peur de l'enfer qui empêche de vivre...”

Q/ Je suis une épouse d'agriculteur, j'ai 46 ans. Mon mari et moi avons élevé 7 enfants, au sein de beaucoup de difficultés, pauvreté, maladie. Aujourd'hui mon fils aîné est marié, et j'ai deux filles qui vivent le mariage à l'essai et si j'en crois les propos tenus par l'Abbé Rosaire Paquin dans le courrier du 9 novembre elles sont des “impudiques qui devraient avoir honte et des candidates à l'enfer éternel.”

Je dois vous dire M. l'Abbé, que je ne crois pas que mes filles soient damnées éternellement parce qu'elles vivent dans l'amour avec un compagnon convenable. Les circonstances ne sont pas actuellement favorables pour le mariage stable. Sans les encourager à vivre cette situation, je les comprends et je les aime. Pas plus l'une que l'autre ne porte scandale. Elles sont des femmes qui vivent librement une sexualité normale, sans culpabilité écrasante, mais non plus sans débordements licencieux.

Pourquoi toujours brandir le spectre de l'enfer qui a tant terrorisé les générations passées et empêché des gens de s'épanouir normalement. La vie est déjà assez dure, sans qu'on craigne que le diable ne vienne nous engouffrer dans ses flammes et ses grandes fourches. J'ai connu ma mère qui pleurait parce qu'elle craignait le feu éternel après avoir élevé 13 enfants... Et dans mon ménage, nous nous sommes, mon mari et moi imposé des périodes de continence qui n'avaient aucun sens, parce que c'était le seul moyen d'éviter un enfant tous les ans, alors que notre santé et nos revenus ne nous le permettaient pas. Tout ça à cause du péché unique qui existait à ce moment-là: l'impureté.

Je ne crois pas non plus que les prêtres qui acceptent cette évolution des mentalités soient des corrupteurs et du bois d'enfer. Pourquoi continuer de troubler les consciences avec ces réminiscences du Moyen-Âge? Si Dieu est infiniment juste, infiniment bon et infiniment miséricordieux, il comprend mes filles qui à 20 ans vivent maritalement, sont heureuses et épanouies. Elles travaillent toutes les deux, sont d'honnêtes citoyennes et participent à des comités d'entraide. Leurs maisons sont ouvertes aux autres jeunes et ils vivent le vrai sens de la communauté. Ce n'est pas la débauche, c'est la vie ordinaire. La vraie, celle qu'une certaine façon de voir l'Évangile nous a empêché de cultiver.

Croyez-vous M. Paquin que la seule crainte de l'enfer soit un motif véritable pour respecter une certaine façon de comprendre l'amour. Des adultes véritables n'agissent pas uniquement par crainte, par peur. Ils ne se retiennent pas de vivre uniquement pour ne pas brûler éternellement. S'ils agissent ainsi, ce sont d'éternels enfants.

Je respecte votre façon de voir, mais je n'ai pas pour mission d'envoyer personne en enfer. Si l'enfer existe, il est ici-bas, dans les méseventes, les mesquineries, les abus de confiance, la malhonnêteté et l'orgueil. Pas dans l'amour. Dans toutes les formes d'amour. Je vous dirais M. Paquin que je fréquente l'église et que je communie tous les dimanches. Mes enfants sont chez eux chez nous, la table est ouverte. Je ne les renie pas pour autant. Je suis heureuse du bonheur qu'elles vivent. Il n'y a aucune statistique qui prouve que le concubinage soit l'antichambre du divorce. Si je voulais être maligne, je dirais plutôt que la première cause du divorce c'est le mariage. Mais ce ne serait pas de bonne guerre.

Je souhaite pour tous mes enfants une vie heureuse, un bonheur éternel si possible. Dans le mariage tant mieux. Autrement, tant mieux aussi, on s'accommode de tout. J'aimerais avoir l'opinion d'autres mères qui sont dans le même bain.

Amande noire.

R/ Merci de vos propos chère Amande. Je suis certaine que des mères, des filles, des fils et des pères voudront à leur tour apporter une pierre pour notre édifice.

UN LIVRE M'A AIDÉE: Voici le message d'une épouse d'agriculteur de 35 ans. “Si je vous écris aujourd'hui, ce n'est pas pour me plaindre, mais plutôt pour faire connaître par votre courrier un livre lu dernièrement qui m'a apporté beaucoup de joie et de consolation. Un bon tonifiant pour notre foi chancelante et les maux de notre époque. Il s'agit du livre “Ma vie, c'est le

Christ” écrit par Clarence J. Enzler, vendu par les Editions Pauline, 3965 Henri-Bourassa, e. Montréal. Dans ce livre, le Christ nous parle personnellement. Si nous sommes pauvres, malades, malheureux, incompris. Il nous aide à mieux accepter notre état de vie. Dieu sait parfois mieux que nous, ce qu'il nous faut. Même si nous attachons très peu d'importance à la spiritualité,

nous comprenons par ce livre que ce que le Christ désire c'est notre bonheur. N'attendons pas d'être parfaits pour l'aimer, sinon, nous ne l'aimerons jamais”.

UNE GARDERIE OU UNE TAPE?

Q/ Je suis une jeune mère de famille, j'ai 23 ans, mariée à un cultivateur, ménagère et fermière à mes heures. Je ne suis pas d'accord avec les gens qui disent “non, aux garderies populaires.” Je crois qu'il y a assez d'enfants maltraités pour qu'on puisse demander d'avoir des garderies.

Vous qui êtes mère, ne vous est-il pas arrivé d'être fatiguée, tannée, d'avoir le petit ou les petits toujours sur les talons, à vider vos armoires, à défaire votre ménage? Ne croyez-vous pas que vous le disputez souvent pour des riens, quand vous êtes fatiguée? Dieu sait que cela nous arrive encore plus souvent aujourd'hui avec le stress etc. Malheureusement, il n'y a toujours pas de garderie dans mon village ou pas assez près. Mais ne serait-il pas plus simple d'envoyer le petit à la garderie quand je suis fatiguée, plutôt que de lui crier après tout le temps ou de le taper... quand une autre journée, ce serait ridicule de le frapper.

Ce qui serait bon pour lui ce serait le contact avec d'autres enfants de son âge et pour moi, ce serait un repos. Quand Juju dit “qu'une mère, c'est irremplaçable auprès des enfants de tout âge”, je suis d'accord avec elle, mais quand on est en forme. Par contre, je ne suis pas d'accord pour le salaire à payer à la mère à la maison. Si ça continue comme ça, le gouvernement va nous payer pour tout faire, même pour faire des enfants (c'est un peu ce qu'il fait avec les allocations). Il y a assez de moyens de contraception aujourd'hui pour que la femme qui aime mieux travailler que de s'occuper des enfants prenne ses moyens. Mais de grâce, c'est ce qu'il y a de plus pur qui nous reste: élever nos enfants, non pour de l'argent, mais par amour, affection, tendresse et les voir évoluer.

Aujourd'hui, les gens ne pensent qu'à l'argent. Plus ils en ont, plus ils en veulent. Ne peut-on faire quelque chose par amour et gratuitement. Quant aux femmes qui sont sur le marché du travail, si c'est ce qu'elles désirent et qu'elles sont heureuses ainsi eh bien, pourquoi pas? C'est mon opinion, mais je respecte celle des autres.

Femme et mère heureuse

R/ Vous apportez un témoignage intéressant. Vous avez raison de dire que beaucoup de petites mères surmenées trouveraient allègement — et les petits aussi — de quelques heures de séparation dans la journée. Pourquoi dans une paroisse, les femmes ne s'organiseraient-elles pas pour trouver une personne ou deux qui une ou deux après-midi par semaine consentiraient à garder les jeunes enfants et à les amuser de façon éducative, même si ce ne sont pas des professionnelles qui le font. Beaucoup de femmes d'un certain âge trouveraient à occuper leurs loisirs ainsi, tout en ramassant quelques sous. Il suffit parfois d'y penser, sans toujours attendre que l'État et ses taxes prennent l'avant.



Doigts agiles, cœurs légers

7284 — Babioles amusantes à crocheter pour les petits, quatre modèles inclus. Prix: \$1.25

4740 — Robe classique de base dans une garde-robe. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12, buste 34 prend 2 vgs 1/4 dans le 60 po. Prix: \$1.25

7077 — Pantouffles nouveau genre pour les jeunes. Trois grandeurs incluses. Prix: \$1.25

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

FÉLICITATIONS À L'ABBÉ PAQUIN

Voici les lignes que nous adresse une mère de famille de 12 enfants qui signe: “Heureuse malgré tout”.

“J'approuve à 100% ce que le bon prêtre Rosaire Paquin a écrit dans votre Courrier du 9 novembre. Si on voyait plus souvent de ces écrits et qu'on les prenait en exemple, ça changerait. C'est triste à dire, mais je trouve même que nos curés sont trop larges de conscience. De bons sermons de ce bon prêtre ce serait intéressant à entendre et ça nous aiderait, nous les mères de famille, auprès de nos enfants. Quand ils n'entendent des leçons qu'à la maison et rien du dehors, c'est dur. Comme le dit ce bon prêtre, les prêtres aux idées très larges il y en a. De ces unions avant les mariages, rares sont les mariages ensuite qui vont bien. Après quelques années, c'est la séparation. Quand ça commence mal, ça finit mal. Je félicite ce bon prêtre de l'Épiphanie.”

VIVE LES RELATIONS HUMAINES

Q/ Je suis une lectrice assidue de votre courrier, épouse et mère de famille, j'ai 32 ans. Je viens de vivre la merveilleuse expérience des cours de relations humaines. Ce fut pour moi très enrichissant. Je résume cela de cette façon:

Toi qui es replié sur toi-même, qui crois toujours que l'autre est mieux que toi, tu connaîtras tes valeurs, tu seras amené à avoir confiance en toi.

Toi pour qui la vie n'a plus d'attraits, qui es déprimé, qui subis la vie jour après jour, tu retrouveras la vitalité, la joie de vivre.

Toi qui crois ne pas avoir besoin des cours puisque tu n'es pas timide, tu comprendras que tous les êtres sont égaux sur cette terre, que chaque être a des valeurs. Tu comprendras

que c'est en donnant que tu vas recevoir. Tu apprendras à être toi-même. Je crois que chacun a quelque chose à prendre dans ces cours, car quel que soit le petit vide qu'il ressent au fond de son cœur, il réussit à le combler.

Gigi.

R/ Merci madame pour votre optimiste témoignage.

CORRESPONDANCE OFFERTE AVEC L'AGRICULTURE DE FRANCE

Q/ Je suis une élève technicienne supérieure en horticulture, option maraîchage. Je désire mieux connaître votre pays, en particulier l'agriculture du Québec.

Je souhaiterais correspondre avec des agriculteurs susceptibles de nous parler des techniques culturales, des conditions de travail, qui sont certainement différentes de celles que nous appliquons en France. Les cultures nous intéressent: céréales, maïs, le maraîchage, les cultures sous serre.

Avec mon mari, fils d'agriculteurs céréaliers, nous souhaitons, au cours d'un voyage au Québec, en août 1978 parfaire les connaissances que nous avons acquises grâce à cette correspondance, en rendant visite aux personnes dont nous aurions déjà fait connaissance par écrit.

Nadine Tessier
80 Rouget-de-Lisle
apt. 011
22014 Nanterre Cedex
France.

R/ Je me permets de reproduire cette lettre, en espérant qu'elle saura intéresser quelques Québécois curieux d'échanger avec des Français impliqués en agriculture. S.V.P. écrire directement à Mme Tessier, sans passer par ce courrier.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits



Nos lecteurs parlent

Au cours d'un sondage entrepris il y a plusieurs mois, des centaines de gens de tous les coins du Québec ont écrit à cette chronique pour signifier leurs besoins les plus pressants.

J'aimerais continuer aujourd'hui de vous en énumérer quelques-uns. À la question "Qu'est-ce que vous attendez d'une bonne télévision?" une mère de famille de 47 ans répond: "Je reproche à la télévision de trop mettre en évidence des ménages troublés par des futilités des jeunes trop libertins en paroles et en actes vis-à-vis de l'autorité, surtout les parents. On montre trop la manière de faire voir le côté sexuel de l'amour, non le côté sacrifice. On montre le côté li-

berté de la vie, faire une belle vie satisfaisante sur le plan des passions, mais c'est tout."

Une autre épouse de 51 ans dit: "Sur certains points, la télévision a changé ma vie. Il est évident qu'elle a modifié ma vision du monde. Cependant les nouvelles normes qu'elle a données à nos manières de voir ne sont pas toujours claires et rationalisées. La télévision devrait avoir pour objectif primordial de favoriser l'épanouissement éducatif et culturel de ceux de tous les âges qui sont aux écoutes. Ainsi la télévision québécoise devrait subir de profondes modifications afin de répondre adéquatement à cette visée. Elle devra se sensibiliser davantage à la réalité québécoise et canadienne en présentant les divers aspects de cette réalité, de même qu'en éliminant de ses programmes les répétitions inutiles."

Une autre dame de 65 ans dit: "Qu'on cesse de parler de la libération de la femme qui a fait tant de mal à certains couples et des enfants privés de leur mère, des adolescents à qui on a dit qu'ils doivent refuser l'autorité de leurs parents. Les résultats se font sentir dans notre société."

Une maman plus jeune si-

gnale qu'elle attend de la télévision "Du bien, du beau, du vrai, de l'élevé. Qu'on n'ait pas peur de parler de Dieu, notre Créateur, notre Sauveur, de sa belle nature si intéressante, de la vie des animaux, des nouvelles non faussées. Les émissions où l'on fait parler les personnes âgées devraient être plus nombreuses, leur sagesse nous fait du bien. On ne devrait pas couper les programmes par des annonces stupides de savon, il y a trop d'annonces à notre télévision."

Une jeune maman de 4 enfants qui n'a pas peur des mots dit: "Je veux une télévision qui soit un oeil ouvert sur le monde, donnant une information variée dans les domaines politiques et scientifiques. Une télévision qui soit un divertissement de qualité, présentant de belles oeuvres littéraires, comme il y en eut dans "Hors-Série" ou comme la série de Rois Maudits, certains "60", certains documents sur les vieux, les déficients, des entrevues avec des gens d'expérience comme on en avait au "Sel de la Semaine". Je voudrais que l'on élimine la bêtise, les sports-spectacles "à la pochette", l'incommensurable imbécilité de téléromans mal écrits, braillards, moralistes et jaunistes."

Est-ce qu'on ne pourrait pas tous ensemble se souhaiter cette prise de conscience qui amènerait les gens qui voient clair et juste à imposer leur point de vue, à le crier plus fort pour que tous les réalisateurs de radio et de télévision comprennent ce que les gens sains veulent et réclament? Que Noël et l'An neuf vous soient bons, chauds, clairs et vivifiants.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS la Terre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTALEMENT**
- 1- Spécialiste de botanique.
 - 2- Plante potagère. - Une si grande quantité.
 - 3- Partie profonde de la peau de certains animaux. - Femelle du porc.
 - 4- Lui. - Qui concerne l'agriculture.
 - 5- Père d'Andromaque. - De raisin.
 - 6- Sans odeur. - Adverbe de lieu.
 - 7- Métal précieux. - Enveloppe l'oreiller. - Amusement.
 - 8- Arbrisseau dont le fruit est la groseille.
 - 9- Canaux qui conduisent l'eau de mer dans les marais salants. - Portion d'un tout partagé entre plusieurs.
 - 10- Exprimer un sentiment de gaieté. - Ecimage.
 - 11- Béryllium. - Notre-Seigneur. - Faire quelque chose.
 - 12- Bâtiment destiné aux bestiaux. - Saison.

- VERTICALEMENT**
- 1- Mouton mâle. - Botte de fleurs coupées à longues tiges.
 - 2- Pierre fine. - Urticacée couverte de poil.
 - 3- Art de lancer. - Petite caisse emboîtée dans un meuble.
 - 4- Rangée de foin ou de céréales fauchés et déposés sur le sol. - Derrière de l'homme.
 - 5- Sodium. - Matériel auxiliaire de terrassement à grand débit. - À lui.
 - 6- D'Irlande.
 - 7- Saint-Denis. - Ancien oui. - Pareil.
 - 8- Petite tour.
 - 9- Amarrage sur un ou deux cordages. - Neuvième lettre grecque.
 - 10- Possédera. - Sécrétion s'écoulant du nez d'animaux atteints de la morve.
 - 11- Gâter par la nielle. - Est couché.
 - 12- Saison. - Pluie. - Homme misérable.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS

D	E	B	R	I	D	E	R		N	O	S	
E	N	R	A	C	I	N	E	R	A	I	T	
F	R	O	M	A	G	E		A	V	E	U	
L	E	N	A		E	R	S		E		C	
O	N	S		S	V	E	L	T	E			
R	E	A		A	T	E	L	E		P	A	
A	R	G	I	L	E		L	U	T	A	S	
I		E	N	T	U	R	E		O	N	T	
S	B		F	O	R	E	T		I	D	E	
O	R	G	E		S	I	T	E		R		
N	I	E	R	A		M	E	R	L	U		
N	O	E	U	D	S		G	A	R	S		

FILMS À LA TV - SEMAINE DU 24 AU 30 DÉCEMBRE 1977

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (a) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

LUNDI, 26 DÉCEMBRE
 21h.00 - LE MORT A DISPARU (Cry Panic) (5) - E.U. 1974. Drame policier de J. Goldstone avec John Forsythe, Ann Francis et Earl Holliman. - Après avoir frappé un homme sur la route, un automobiliste est entraîné dans une aventure angoissante.

MARDI, 27 DÉCEMBRE
 14h.31 - LA MARQUE DE ZORRO (The Mark of Zorro) (6) - E.U. 1974. Film d'aventures de D. McDougall avec Frank Langella, Ricardo Montalban et Ann Archer. - En Californie mexicaine, un justicier masqué défend les victimes d'un gouverneur tyrannique.

MONTREAL Canal 10 - CFTM

SAMEDI, 24 DÉCEMBRE
 14h.00 - POLLUX ET LE CHAT BLEU (4) Fr. 1971. Film de marionnettes animées de S. Danot. - Un chien et ses amis ont des ennuis avec un mystérieux chat bleu.

20h.00 - UNE HISTOIRE D'AMOUR (Love Story) (4) - E.U. 1970. Comédie dramatique de A. Hiller avec Ali MacGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. - Un fils de famille étudiant en droit s'éprend d'une camarade d'origine modeste.

DIMANCHE, 25 DÉCEMBRE

20h.00 - LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE (4) - Fr. 1965. Comédie de P. de Broca avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress et Jean Rochefort. - Un richard débauché qui a engagé des assassins pour le "suicider" tente de leur échapper après être devenu amoureux.

LUNDI, 26 DÉCEMBRE
 21h.00 - LE COUPLE IDÉAL (Playmates) - E.U. 1972. Comédie de T. Flicker avec Alan Alda, Doug McClure et Barbara Feldon. - Après être devenus amis, deux hommes divorcés s'éprennent chacun de l'ancienne épouse de l'autre.

MARDI, 27 DÉCEMBRE
 13h.30 - TIENS BON LA BARRE, MATELOT (Don't Give Up the Ship)

(6) - E.U. 1959. Comédie de N. Taurag avec Jerry Lewis, Dina Merrill et Diana Spencer. - Au moment de partir en voyage de noces, un officier de marine est appelé à Washington pour une mission.

MERCREDI, 28 DÉCEMBRE
 13h.30 - AVENTURE EN FLORIDE (Flipper) (5) - E.U. 1963. Film d'aventures de J.B. Clark avec Luke Halpin, Chuck Connors et Kathleen McGuire. - Un enfant s'attache à un dauphin qu'il a secouru et ramené dans un bassin naturel appartenant à la maison familiale.

MERCREDI, 28 DÉCEMBRE

JEUDI, 29 DÉCEMBRE
 13h.30 - P'TITE TÊTE DE TROUFION (The Sad Sack) (5) - E.U. 1957. Comédie de G. Marshall avec Jerry Lewis, David Wayne et Phyllis Kirk. - Les autorités de l'armée américaine confient à une femme psychiatre le soin de faire d'un conscrit un peu nigaud un bon soldat.

20h.30 - MARILYN - E.U. 1963. Film de montage présenté par Rock Hudson. - La carrière de Marilyn Monroe vue à travers des extraits de quatorze de ses films.

VENDREDI, 30 DÉCEMBRE

13h.30 - LA GRANDE PARADE DU RIRE (M.G.M.'s Big Parade of Comedy) (4) - E.U. 1964. Film de montage de R. Youngson. - Anthologie de scènes tirées de comédies réalisées dans les studios M.G.M.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 24 DÉCEMBRE
 14h.00 - LES AVENTURES DE TOM POUCE (Tom Thumb) (3) - E.U. 1958. Conte de G. Pal avec Russ Tamblyn, Alan Young et Terry-Thomas. - Pour les récompenser d'une bonne action, une fée donne à un bûcheron et à sa femme un enfant minuscule.

DIMANCHE, 25 DÉCEMBRE

20h.00 - SOUS LE CIEL BLEU D'HAWAII (Blue Hawaii) (5) - E.U. 1961. Comédie musicale de N. Taurag avec Elvis Presley, Joan Blackman et Angela Lansbury. - Par esprit d'indépendance, le fils d'un riche planteur s'engage comme guide dans une agence de tourisme.

LUNDI, 26 DÉCEMBRE
 21h.00 - L'APPÂT (The Bait) (5) - E.U. 1972. Drame policier de L.V. Horn avec Donna Mills, Michael Constantine et William Devane. - Une jolie policière est chargée d'attirer un maniaque criminel insaisissable.

MARDI, 27 DÉCEMBRE
 14h.00 - MISE À SAC (4) - Fr. 1967. Drame policier de A. Cavalier avec Michel Constantin, Daniel Ivernel et Fran-

co Interlenghi. - Une bande de douze hommes pille en une nuit un village de montagne.

MERCREDI, 28 DÉCEMBRE

14h.00 - POUR UN AMOUR LOINTAIN (5) - Fr. 1968. Étude psychologique de E. Sechan avec Jean Rochefort, Isabel et Cristina Jardim. - Au cours d'une tournée au Brésil, un jeune comédien fait la connaissance de deux charmantes jumelles.

JEUDI, 29 DÉCEMBRE

14h.00 - INVITATION À LA DANSE (Invitation to the Dance) (3) - E.U. 1952. Ballets filmés de G. Kelly avec Igor Youkevitch, Claire Sombert et Tamara Toumanova. - Trois sketches bâtis sur la musique de Jacques Ibert, André Prévin et Rimsky-Korsakov.

VENDREDI, 30 DÉCEMBRE

14h.00 - NE JOUEZ PAS AVEC LES MARTIENS (5) - Fr. 1967. Comédie de science-fiction de H. Lanoe avec Jean Rochefort, Macha Méril et Frédéric de Pasquale. - Venus en Bretagne pour faire un reportage sur la naissance de sextuplés, des journalistes doivent affronter des extra-terrestres.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 - CKTM

LUNDI, 26 DÉCEMBRE
 17h.00 - RAK (4) - Fr. 1970. Drame psychologique de C. Belmont avec Sami Frev, Lila Kedrova et Annie Deleuze. - L'amour entre un fils et sa mère est rendu plus profond par l'attente de la mort de celle-ci.

MARDI, 27 DÉCEMBRE

17h.00 - LA BATAILLE DE LA MER DE CORAIL (Battle of the Coral Sea) (5) - E.U. 1959. Film de guerre de P. Wendkos avec Cliff Robertson, Gia Scala et Teru Shimada. - Au cours d'une mission un sous-marin américain est capturé par les Japonais.

MERCREDI, 28 DÉCEMBRE

17h.00 - LE SURVIVANT DES MONTS LOINTAINS (Night Passage) (4) - E.U. 1957. Western de J. Neilson avec James Stewart, Audie Murphy et Brandon De Wilde. - Après une série de vols sur un train, un homme est chargé de transporter la pave d'un groupe d'ouvriers.

JEUDI, 29 DÉCEMBRE

17h.00 - CONTRE-ESPIONNAGE (MAN on a String) (5) - E.U. 1960. Drame d'espionnage de A. de Toth avec Ernest Borgnine, Glenn Corbett et Kerwin Matthews. - Un cinéaste américain devient agent double.

VENDREDI, 30 DÉCEMBRE

17h.00 - LA BRIGADE HÉROÏQUE (Saskatchewan) (5) - E.U. 1954. Western de R. Walsh avec Alan Ladd, Shelley Winters et J. Carrol Naish. - Un poli-

cier sauve une jeune fille d'une attaque indienne et apprend qu'elle est recherchée pour meurtre.

CHICOUTIMI Canal 6 - CJPM

SAMEDI, 24 DÉCEMBRE
 20h.00 - LA POLKA DES MARINS (Sailor Beware) (5) - E.U. 1953. Comédie de H. Walker avec Jerry Lewis, Dean Martin et Polly Bergen. - Un marin allergique aux femmes est choisi comme juge d'un concours de baisers.

DIMANCHE, 25 DÉCEMBRE

20h.00 - LES ANNÉES FANTASTIQUES (The Impossible Years) (5) - E.U. 1968. Comédie de M. Gordon avec David Niven, Lola Albright et Christina Ferrare. - Un psychiatre à des difficultés avec sa fille aînée.

LUNDI, 26 DÉCEMBRE

21h.00 - DOUCE RACHEL (Sweet, Sweet Rachel) (4) - E.U. 1971. Drame fantastique de S. Royle avec Alex Dreier, Stefanie Powers et Pat Hingle. - Un déséquilibré se sert de ses pouvoirs télépathiques pour pousser une femme à commettre un meurtre.

MARDI, 27 DÉCEMBRE

13h.30 - LASSIE PERD ET GAGNE (The Sun Comes Up) (5) - E.U. 1948. Comédie dramatique de R. Thorpe avec Jeannette MacDonald, Lloyd Nolan et Claude Jarman Jr. - Un petit montagnard orphelin rend le goût de vivre à une chanteuse aigrie par la mort des siens.

MERCREDI, 28 DÉCEMBRE

13h.30 - LA MUSICA (4) - Fr. 1967. Drame psychologique de M. Duras avec Delphine Seyrig, Robert Hossein et Julie Dassin. - Deux époux séparés se retrouvent à l'occasion de leur procès en divorce.

JEUDI, 29 DÉCEMBRE

13h.30 - LA BELLE DE TRIANA (6) - Esp. 1944. Comédie musicale de B. Perajo avec Miguel Ligero, Estrellita Castro et Roberto Rev. - Une blanchisseuse espagnole devient grande vedette du music-hall à La Havane.

VENDREDI, 30 DÉCEMBRE

13h.30 - RINGO AU PISTOLET D'OR (5) - It. 1966. Western de S. Corbucci avec Mark Damon, Ettore Manni et Francesco de Rosa. - Avec une troupe d'indiens, un jeune homme fait l'assaut d'un village où se trouve un chasseur de primes qui a tué ses deux frères.

JONQUIÈRE Canal 12 - CKRS

DIMANCHE, 25 DÉCEMBRE
 14h.30 - LE MAGICIER D'OZ (The Wizard of Oz) (3) - E.U. 1939. Comédie

musical de V. Fleming avec Judy Garland, Bert Lahr et Ray Bolger. - Une petite fille du Kansas est emportée par un cyclone dans un pays féérique.

LUNDI, 26 DÉCEMBRE

17h.00 - MOBY DICK (3) - G.B. 1956. Drame épique de J. Huston avec Gregory Peck, Richard Basehart et Leo Genn. - Les aventures fantastiques d'un équipage parti chasser une monstrueuse baleine blanche.

MARDI, 27 DÉCEMBRE

17h.00 - CAFÉ MÉTROPOLE (4) - E.U. 1937. Comédie de E. Griffith avec Loretta Young, Tyrone Power et Adolphe Menjou. - Pour payer une dette, un joueur entreprend de séduire une riche héritière.

MERCREDI, 28 DÉCEMBRE

17h.00 - LE FAUVE EST DÉCHAÎNÉ (Fluffy) (5) - E.U. 1965. Comédie de E. Bellamy avec Tony Randall, Shirley Jones et Edward Andrews. - Un lion apprivoisé sème la panique dans une ville.

JEUDI, 29 DÉCEMBRE

17h.00 - LE VILLAGE ENCHANTÉ (5) - Can. 1955. Conte en dessins animés de M. et R. Racicot. - Un jeune pionnier vient défricher une terre dans la forêt sauvage.

VENDREDI, 30 DÉCEMBRE

17h.00 - APPELEZ NORD 777 (Call Northside 777) (4) - E.U. 1948. Drame policier de H. Hathaway avec James Stewart, Richard Conte et Lee J. Cobb. - Un journaliste tente d'éclaircir une vieille affaire policière.

RADIO-QUÉBEC

SAMEDI, 24 DÉCEMBRE
 18h.30 - LE MARTIEN DE NOËL (4) - Can. 1971. Conte fantastique de B. Gosselin avec Marcel Sabourin, Catherine Leduc et François Gosselin. - Deux enfants d'un village du Québec se lient d'amitié avec un extra-terrestre.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE dimanche, le 25 décembre

- Le Dossier: un film - l'attachement d'un agriculteur anglais envers ses chevaux de trait.
- La chronique horticole: plantes de Noël avec Pierrette Beaudoin.
- Commentaires sur l'actualité agricole avec Jean-Guy Roy.
- Court sujet: l'industrie du bois.

SYSTEME CANADIEN DE CLASSEMENT INDEXE DES CARCASSES DE PORC

(en vigueur le 2 janvier 1978)

CONSEIL CANADIEN DU PORC
111 RUE SPARKS, OTTAWA, K1P 5B5

des coupes commerciales provenant des carcasses plus lourdes permettra de voir s'il y a lieu de réviser ces indices.

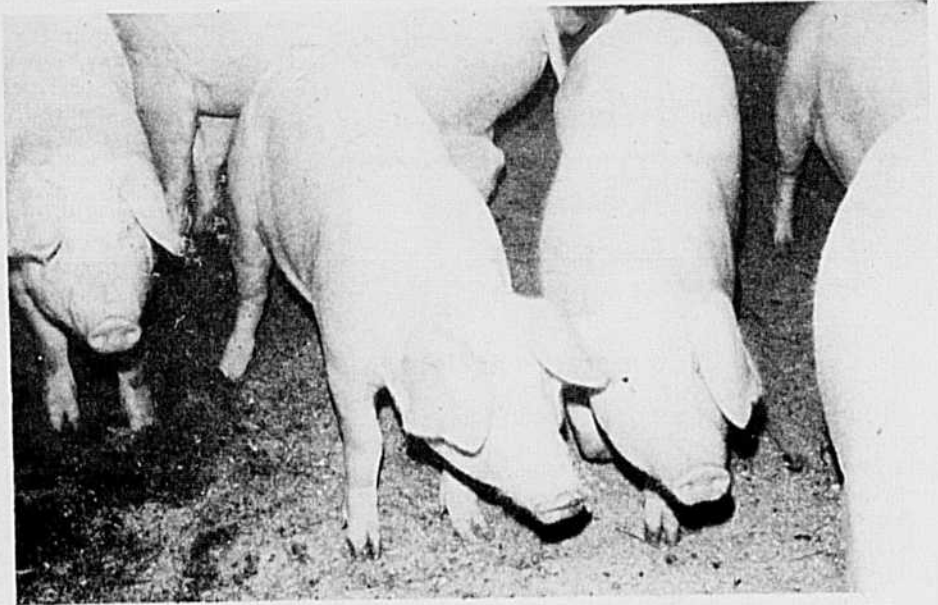
Utilisation de l'échelle d'indexation

Voici un exemple de la manière d'utiliser le système de classement indexé. Prenons une carcasse de 165 lb dont l'épaisseur totale de gras sur les côtes et l'épaule est de 3.0" et supposons que le prix offert soit de 65¢ la livre. L'index de classement étant de 102, la valeur convenue sera la suivante:

$$165 \times (0.65 \times \frac{102}{100}) = \$109.39.$$

Révision

Le système de classement est régulièrement révisé par le Conseil canadien du porc, le Conseil des salaisons du Canada et Agriculture Canada.



ECHELLE D'INDEXATION

Un dépliant de vulgarisation sur le nouveau système fédéral de classement indexé des carcasses de porcs vient d'être publié par le Conseil canadien du porc, organisme dont fait partie la Fédération des producteurs de porcs du Québec. A titre d'information à ses lecteurs, la TCN reproduit ci-dessous le texte du document en plus de publier l'échelle d'indexation qui l'accompagne.

A compter du 2 janvier 1978, le prix des carcasses de porc cotées par les classeurs du gouvernement fédéral sera établi d'après les indices de l'échelle d'indexation (page suivante). Cette échelle reprend celle qu'on utilisait depuis 1968 mais en diffère sous deux aspects fondamentaux:

- (i) La carcasse "moyenne" (indice de 100) est dans la 6e catégorie de poids (160-169 lb) plutôt que dans la 5e (150-159 lb); ce changement a causé de légères hausses ou baisses de certains indices;
- (ii) Les indices variables s'appliquent aux carcasses des 8e et 9e catégories de poids, jusqu'à 199 lb donc (antérieurement 179 lb). Au-delà de 199 lb, seulement deux indices s'appliqueront.

Restriction

Si la proportion de carcasses pesant 180 lb et plus dépasse pendant l'année 15% de tous les abattages indexés (à l'exclusion des carcasses produites sous contrat pour l'exportation) et que soit le Conseil canadien du porc, soit le Conseil des salaisons du Canada prouve que la fréquence de carcasses plus lourdes entraîne des problèmes, sans toutefois que l'un et l'autre conseils réussissent à s'entendre quant aux solutions, les indices des carcasses de la catégorie de 180-199 lb régresseront de 5 points (mais non à moins de 80) pour la prochaine année ou jusqu'à ce que les conseils tombent d'accord sur les mesures à prendre.

Base du système de classement

Le système actuel de classement des carcasses a été établi en 1968 à la suite de la conférence nationale de 1964 sur le porc et subséquemment d'une somme considérable de recherche, d'analyse des données et de collaboration par le CCP, le CSC et Agriculture Canada. Le système repose sur la corrélation entre la proportion de gras et le rendement en maigre. L'échelle d'indexation est fondée sur les prévisions de rendement pour les différents poids selon les catégories de gras, compte tenu de la valeur commerciale; elle monte la valeur relative des carcasses comparativement à la carcasse moyenne. La table d'indexation modifiée pour janvier 1978 donne un intervalle de variation légèrement accru, ce qui devrait stimuler encore plus la production de carcasses de qualité. Quoique les prévisions de rendement puissent être faites avec exactitude pour des poids dépassant même 200 lb, les indices ont été fixés à 90 et 80 après entente entre le CSC et le CCP. La poursuite de la recherche sur la valeur

Cat. de gras	Pouces	Catégorie de poids										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		lbs										
		90	125	130	140	150	160	170	180	190	200	210 +
		124	129	139	149	159	169	179	189	199	209	
		Indice de classement										
1.	— 1.9	87	105	107	108	110	112	113	114	114	90	80
2.	2.0 — 2.1	87	103	105	107	108	110	112	113	113	90	80
3.	2.2 — 2.3	87	102	103	105	107	108	110	112	112	90	80
4.	2.4 — 2.5	87	100	102	103	105	107	108	110	110	90	80
5.	2.6 — 2.7	87	98	100	102	103	105	107	108	108	90	80
6.	2.8 — 2.9	87	97	98	100	102	103	105	107	107	90	80
7.	3.0 — 3.1	87	95	97	98	100	102	103	105	105	90	80
8.	3.2 — 3.3	87	93	95	97	98	100	102	103	103	90	80
9.	3.4 — 3.5	87	92	93	95	97	98	100	102	102	90	80
10.	3.6 — 3.7	87	90	92	93	95	97	98	100	100	90	80
11.	3.8 — 3.9	87	88	90	92	93	95	97	98	98	90	80
12.	4.0 — 4.1	87	87	88	90	92	93	95	97	97	80	80
13.	4.2 — 4.3	85	85	87	88	90	92	93	95	95	80	80
14.	4.4 — 4.5	83	83	85	87	88	90	90	90	90	80	80
15.	4.6 — 4.7	82	82	83	85	87	88	88	88	88	80	80
16.	4.8 — 4.9	80	80	82	83	85	87	87	87	87	80	80
17.	5.0 —	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80

TARES

Type
Qualité
Parage insuffisant
Cryptorchides

- Ventre en deçà de la normale, et rugosité: 3 points de moins à l'indice
- Gras, couleur ou texture anormaux: 10 points de moins à l'indice
- Le poids retranché par rapport au poids de la carcasse fraîche si la tare provient de la ferme
- Indice de 67

Production de céréales à l'Île-du-Prince-Édouard

Des recherches effectuées récemment ont montré la possibilité de produire plus de blé de printemps et d'orge à l'Île-du-Prince-Édouard.

Reste à savoir si les coûts additionnels engagés pour obtenir une plus forte production assureront un revenu supplémentaire suffisant. Ce problème devrait être résolu d'ici deux ou trois ans.

Yves Caron, secrétaire parlementaire à l'Agriculture

M. Yves Caron, député du comté de Beauce à la Chambre des Communes, a récemment été nommé secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

Depuis son élection en 1972, M. Caron est membre du Comité permanent de l'Agriculture.

Les herbicides et la culture de la carotte

Même les meilleurs herbicides utilisés sur la culture de la carotte peuvent avoir des effets résiduels, surtout s'ils sont appliqués sur un sol sec. Mais leur efficacité augmente sensiblement quand le sol est humide, chaulé et bien décomposé.

Pour contrôler les mauvaises herbes et éviter les résidus, le producteur peut appliquer un herbicide recommandé en pré-émergence et de l'huile à carotte en post-émergence.

Voici un moyen de recevoir sans faute
votre hebdomadaire agricole



Au moins une fois par année, les préposés à la vente d'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS, parcourent le Québec et les centres français des autres provinces pour le renouvellement ou la sollicitation de nouveaux abonnés.

Malgré cette sollicitation intense, il se peut, pour une raison ou pour une autre, que certaines personnes désirant recevoir LA TERRE DE CHEZ NOUS ne savent pas au juste comment se la procurer. Nous leur fournissons l'occasion de s'abonner en utilisant le coupon ci-dessous.

De plus, connaissant l'attachement indéfectible des cultivateurs à LA TERRE DE CHEZ NOUS, nous croyons que ce coupon d'abonnement peut amener certains d'entre eux à suggérer à l'un de leurs voisins ou de leurs amis de s'abonner. Nous vous rappelons que le paiement doit être fait par chèque ou mandat-poste au nom de LA TERRE DE CHEZ NOUS.

LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave Viger, Montréal H2L-2P2

COUPON D'ABONNEMENT

Je vous adresse sous pli la somme de \$..... pour abonnement à votre journal pour une période de ans.

(1 an, \$5) (2 ans, \$8) (3 ans, \$10)

NOM
 ADRESSE
 R.R.
 COMTE CODE POSTAL

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:

Annonces sans cadre: \$0.19 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.80 par parution

Titre en capitales 8 points noirs \$2.00 additionnels par parution

Annonces encadrées et encans: \$1.20 la ligne agate

Supplément pour annonce avec numéro de case réservée au journal: \$0.50 par parution

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: (en lettres moulées s.v.p.) nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le vendredi précédent. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS: 2 jeux aiguisés gratuitement avec réparations de tondeuse à vaches. Aiguisage garanti à l'huile \$1.50 jeu. Vente de lames neuves; réparations de tondeuses électriques Stewart. Travail garanti. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, SOREL, J3P 5N6.

MESSIEURS, à notre usine, faisons un aiguisage parfait: clipper d'animaux, réparons correctement votre tondeuse Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide. Adressez à l'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Comté Yamaska, Québec, J0G 1J0.

MESSIEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de "clippers" \$1.50 set, plus frais de transport. ÉMILE BOLDUC, 1122 Ste-Cécile, TROIS-RIVIÈRES, G9A 1L6.

Service d'aiguisage de lame: réparation de tondeuse d'animaux, couteaux et roulettes, hache-viande, aiguisage \$1.50 le "set" plus frais d'expédition. Vendons tondeuses neuves et usagées. Ouvrage garanti. M. LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

ANIMAUX À VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiements jusqu'à 24 mois. Toutes nos vaches sont claires de test fédéral 26. Livraison gratuite. Pour plus amples détails.

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisés venant de l'Ontario, pesant de 1200 à 1400 lb, vêlant en tout temps, camion à votre disposition pour la livraison. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cté Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-Ermitte, Cté l'Assomption, route 48. Tél.: ferme de 7 h à 6 h p.m., 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîche vêlée ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE LOUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181.

VACHES Holstein à vendre vêlées ou devant vêler sous peu. Venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix vendues à bon marché. RÉAL COUTU, 5841 Rg Ste-Cécile, St-Félix de Valois, De 7 h à 10 h p.m. (514) 889-5215.

VACHES et taures vêlant en tout temps, provenant de l'Ontario. YVON KING'S BURY, ST-HERMAS (514) 258-3537.

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cté Vercheres, Tél.: 649-1169.

FERME RICHARD DUFOUR,
Les Éboulements,
Comté Charlevoix.

Vaches, génisses et taureaux Charolais, pur-sang, à vendre.
Insémination pur-sang français.
Tél.: Fern & R. BOUCHARD:
(418) 635-2295
Bureau: R. DUFOUR
(418) 549-1474 (sur semaine)

CHOIX taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario vêlant décembre et janvier. Ces taures sont vendues livrées. Prix spécial pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIE C. CHOUINARD, R.R. 1, Lucville, Cté Rimouski. Tél.: (418) 739-4505.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein vêlant en tout temps, provenant du Québec ou de l'Ontario, croisées ou pur-sang. Acheteur de troupeau laitier. Paiements comptant. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvere, Comté Nicolet. Tél.: (819) 285-2929, 285-2040, 285-2322.

VACHES et taures Holstein, vêlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. GILLES BOUSQUET, 646 ST-CHARLES SUR LE RICHELIEU, CTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: (514) 584-3304.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GÉO. T. MAYRAND, 226, Quintal, Laval des Rapides, 669-7724.

CATALOGUE illustré gratuit comprenant treize photos de pleine page de porcs enregistrés Tamworth, English Large Black, British Saddleback, Bershires, Hampshires, Duroc, Lacombe, Chester White, Yorkshires, Landrace suédois et canadien, Hybrides tachetés bleus, de tout âge. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

VERRATS et truies Yorkshire, Landrace, Duroc enregistrés, très bien classés pur-sang américains ou canadiens. Livraison partout au Québec. MARCEL SYLVESTRE, 110 Chemin St-Dominique, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1891.

BEAUX VERRATS Yorkshire à vendre, aptes au service, prix raisonnable. HENRI MOREAU, ST-AGAPIT. (418) 888-3893.

TRUIES Hybrides et verrats pur-sang prêts pour le service. Tél.: (514) 794-2000 — 794-2438.

HEREFORD enregistrés, boeufs primables, génisses éprouvées, porcs. Tamworth enregistrés; truies, verrats prêts pour service. AIMÉ LABONTE, St-Gilles, Cté Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395.

BELLES vaches et taures Holstein ayant subi avec succès le test de Brucellose, fraîche ou devant vêler. Livraison gratuite, aussi acheteur de troupeau. ALBERT MAURICE, WINDSOR, Cté Richelieu. Tél.: (819) 845-2149.

VACHES et taures Holstein vêlant sous peu \$600.00 chacune (514) 477-9467.

À VENDRE: 3 taures Holstein vêlant avant janvier et mars dont une pur-sang, avec papier. Pour informations: ST-AIMÉ, Cté Richelieu. Tél.: 788-2342.

TAUREAUX de 15 mois Holstein, enregistrés, provenant de mère classée, très bonne avec plus de 140 B.C.A. M.R. NORMANDIN, St-Césaire. Tél.: 469-2490.

DEUX jeunes taureaux, fils de Klandike, dont l'un est né: 6 déc. 1976, prêt pour le service, l'autre né: 21 mars 1977, venant de mère bien qualifiée. M. ANTOINE BOULET, St-Jean-Baptiste, Rouville. (514) 467-6338.

HEREFORD de choix, enregistrés, taureaux primables, génisses testées un an ou plus. M. EDGAR CHAM-PAGNE, St-Patrice, Cté Lotbinière, P.Q. 596-2770.

HEREFORD à vendre troupeaux de 16 têtes, Polled pur-sang enregistrés. (514) 469-2926.

SUISSE brune laitière, 10 génisses de tout âge. Provenant d'insémination. Tél.: (418) 926-3496.

GROSSES TAURES, Holsteins de l'insémination artificielle, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Foin, paille. M. GILLES LACOURSE, Ste-Monique, Nicolet. (819) 289-5325.

VERRATS et truies Landrace pur-sang et Hybride, prêts pour le service, à prix raisonnable. Tél.: (514) 469-3184.

CLUB D'ÉLEVEURS JERSEY DU QUÉBEC.

Nous avons en langue française, les résultats d'excellentes recherches effectuées aux États-Unis, sur la valeur de la Jersey, aussi bien pour sa capacité de transformer les aliments en énergie et protéines, que pour les profits réalisés par ferme. Ces renseignements sont envoyés sans frais sur demande. S'adresser à: LÉO CHOINIERE, publiciste, langue française, C.P. 417, ST-CÉSARE, CTE IBERVILLE. Ou à: ROBERT W. SIMPSON, Propagandiste, Fieldmen, MELBOURNE, CTE JOHNSON, P.Q.

RÉCUPÉRONS ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972 (frais virés). M.D.J. ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD.

RÉCUPÉRONS ANIMAUX MORTS: autopsies si désirées avec l'aide de votre vétérinaire. Tél.: (514) 471-4295 ou 471-1972 (frais virés) DESMET ET FILS.

MDJ

ANIMAL FOOD PROVISIONERS LTD
Terrebonne

RAMASSE VACHES ET CHEVAUX MORTS OU MALADES 7 JOURS PAR SEMAINE

(514) 471-4295
FRAIS VIRÉS

ANIMAUX MORTS
Entreprise de récupération d'animaux morts ou malades.

DESMET & FRÈRES

Rang Fleury, St-Jude.
Cté St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, Laine à tapis, Poly-On, Fil à tisser mercerisé et Cotton Tex-Made, Lisières de chenilles et jersey assorties, couleurs pour tissage et tricot. Bas culotte one size: \$6.50 la douz. Échantillons gratuits sur demande. Prix spécial pour Boutique de laine. L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, Québec, G6P 6S8.

À VENDRE DIVERS

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$10.00 j'envoie le secret pour capturer le renard et le coyote au piège et au collet. En plus la manière de faire la drogue. M. EDMOND MORNEAU, ST-SAMUEL DE HORTON, Cté Nicolet. (819) 353-2371.

6000 chaudières à sucre aluminium, 2 gallons à \$0.55; chaudières plastique 3 gallons de bonne qualité à \$0.40; chaudières, évaporateurs et autres. Informations: JULES GRIMARD, encanement licencié, HAM-NORD, CTE RICHMOND. Tél.: (819) 344-2227.

RÉFRIGÉRATEUR blanc pour cuisine, parfaite condition, poêle à gaz, porte d'intérieur, châssis pour chalet, pentures de porte de grange avec gonds, une balance de 1000 livres presque neuve; chariot à fumier avec tous les accessoires, crible à grain, divers morceaux d'attelage; boîte de camion 1 tonne; divers antiquités, set de patins-sleigh avec pôles, baculs pour chevaux chancier; bois de grange. Tél.: (514) 332-2183.

PORCHERIE

Fabriquons lattes de béton armé pour porcheries, CEMENTS ISABELLE & FILS ENRG., YAMACHICHE, CTE MASKINONGÉ. Tél.: (819) 296-3080.

RIPPE de bois mou pressée, balles de 60 livres, \$1.00 la balle. Livraison. Tél.: (514) 479-8702.

"SLEIGH" d'hiver à vendre pour poney. Très bon état, à l'ancienne. S'adresser après 6.00 hres. Tél.: (514) 799-4802.

FOURNAISES À BOIS COMFORT

Une corde de bois dans un "COMFORT" équivaut à 150 gallons d'huile. N'utilise que la moitié du bois d'une fournaise ordinaire. Le combustible dure 12 heures par remplissage. Pas de matins froids. Chaleurs ÉGALE contrôlée par "COMFORT" mieux que le gaz et l'huile. Contrôle par thermostat, aucun trouble. Autres modèles au bois. Aussi combiné bois-huile. Efficace, économique, pratique. Agent exclusif. Pour informations: J. LAURENT PAQUETTE, LA PATRIE, (819) 888-2291.

VENTE de tuyaux neufs et usagés, ciment et acier; fosses septiques ciment et acier; blocs de ciment. RÉMI LACASSE ET FILS LTÉE, 48, 6e avenue, STE-ANNE DES PLAINES. Tél.: (514) 478-1069.

BOIS MATERIAUX

À VENDRE BOIS

Plywood, tôle, tuyaux pour drain. Spéciaux à chaque semaine. Livraison disponible. Montréal (514) 725-9144 demander M. Albert (à charges renversées).

CORRESPONDANCE

Jeune homme célibataire, sérieux, de 26 ans, désire correspondre avec jeune fille sérieuse de 20 à 26 ans, aimant la campagne. But sérieux. Écrire à LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. Case 167.

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME marié, 24 ans, désire emploi sur ferme laitière, a de l'expérience. Sur semaine entre 12:00 et 1:00 heure et après 9:00 heures. LUC BEAUVAIS. (514) 347-8524.

EXTERMINATION

PUR-O-BEC

Insecticide naturel pour vacheries, porcheries, jardins. Fleuristes et pépiniéristes, Québec et Trois-Rivières. M. PIERRE BRUNET, Distributeur, 3000 Michélet, Les Saules, Québec. G1P 1N3 (418) 872-8564.

COQUERELLES, punaises, rats, souris, raticide, insecticide à vendre. Travaux à domicile. B.B. EXTERMINATION, 1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819) 536-3808.

FILS, TISSUS, COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" 2/8 - lisières de jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

FOIN, GRAIN, PAILLE

BALLES de paille à vendre. Tél.: (514) 436-7178.

AVOINE ROXTON SEMENCE 1,500 poches, St-Elizabeth, Cté Joliette. (514) 753-3540 ou (514) 753-3079.

GAGNON & BOUCHER LTÉE

Marchand en grain,
170, rue St-Pierre,
C.P. 143, Station B,
QUÉBEC, QUÉ.
G1K 7A1

Ligne directe
1-800-463-3301
Tél.: (418) 692-1836.

FOIN ET PAILLE FRANÇOIS SAVARIA. Commerçant de foin et paille 606 De Lorraine, Boucherville. Tél.: (514) 655-5392

MACHINES-OUTILLAGE

MACHINERIE usagée à vendre: moissonneuses-batteuses, fourrageuses, faucheuses-conditionneuses, boîtes à ensilage, souffleurs à silo, épandeurs à engrais. MASKINONGÉ FERME ÉQUIPEMENT, 101 boul. Est, MASKINONGÉ. (819) 227-2263.

MOISSONNEUSE-batteuse John Deere modèle 45 avec table à grain 10 pieds. Moissonneuse-batteuse Allis Chalmers Gleaner modèle E avec table à grain 10 pieds. Moissonneuse-batteuse Allis Chalmers Gleaner modèle K, avec table à grain de 11 pieds et tête à blé d'Inde 3 rangs. Une charrie Ford modèle portée, 5 versoirs. S'adresser: LOUIDA PAYERU INC., R.R. 4 SHERBROOKE. Tél.: (819) 569-6141.

ATTENTION CULTIVATEURS
Nous avons en main un choix exceptionnel de moissonneuses à grain et maïs-grain: une John Deere 45, 2 fois 205 Inter, une 203 Inter, une 35 M.F., une 525 Oliver, une 660 Case, toutes avec cabine. Nous avons en main: 20 fourrageuses, 5 boîtes d'ensilage, 4 planteurs à blé d'Inde Inter, 3 souffleurs à silo. Nous avons aussi en main faucheuses-conditionneuses et semoirs à grain. Aussi pipe-line De Laval et maisons mobiles. Vendons, achetons et échangeons tracteurs usagés. CHARTIER ET NOËL INC. Équipement de ferme, 1061 boul. Est LOUISEVILLE. Tél. (819) 228-5117. Livraison comprise partout au QUÉBEC.

FENDEUSE À BOIS

POUR tout genre de bois qui doit être fendu. Fabriquée suivant les besoins de l'exploitation forestière. S'adresser: HUBERT BOISSÉ, 770 Route no 112, EASTMAN, QUÉBEC, JOE IP0. Tél.: (514) 297-2934. Pour tout renseignement, demande par écrit, ne pas oublier d'inscrire votre numéro de téléphone.

GÉNÉRATEURS 15 à 60 Kilowatts, gazoline ou diesel, usagés, en parfaite condition et garantis. Demander Pierre ou Gaston. Tél.: (514) 427-3943 ou (819) 227-4502.

8 pneus de 16, 434 Fourrageuse 550 International, nez à blé d'Inde John Deere 2 rangs. (514) 764-3563

RESERVOIR en vrac Steinhorst 4,558 litres, compresseur neuf. Un très bon souffleur à silo de marque Fox 2 ans d'usage (514) 467-3290

CHARGEUR Lorain, 4 roues motrices, moteur diesel, 1 verge et trois quarts avec benne à neige. Tél.: (514) 293-4238 ou 772-2324.

POMPE À EAU 3 po. Vincent modèle turbine, montée sur attelage 3 points, actionnée par tracteur avec 25 pi. suction. (819) 336-5452 — 336-3148.

TRACTEUR International 966, 1976, seulement 300 heures, deux sorties d'huile, pneus à riz, prix à discuter. Tél.: (514) 659-8520.

MOISSONNEUSE-batteuse 1976 White 7300 avec barre de coupe 13 pieds et ramasseur d'andain pour \$18,500 ou avec tête à maïs 4 rangs pour seulement \$24,000. Téléphone: (819) 358-2570.

TRACTEUR Ford 25 forces, 4 vitesses, en bonne condition avec hydraulique, prise de force. Prix: \$1,000. Tél.: (514) 789-5537.

TRACTEURS David 990, 1800 heures; Inter 454 diesel, pelle, 1400 heures. Pincor 13 kilowatts sur remorque. Faucheuse-conditionneuse Inter 440. Presse balles rondes Hawk-Bill, Presse M.F. 10. Charrie Hy-drain 3 raies. Râteau Oliver. Niveleuse. Épandeur fumier. (514) 584-3421.

TRACTEURS avec souffleurs à neige sur 3 points et prise de pouvoir. Aussi disponibles avec chargeuses. Prix à partir de \$1,300. FRANÇOIS LAGUE. (514) 466-7397.

À VENDRE (Par un particulier): 1 tracteur Massey 50 \$1,300, 1 tracteur W 4 International \$600, 1 tracteur Massey 65 \$2,300, Épandeur à fumier Massey 175 minots \$1,900 Presse à foin \$1,200, Charrie Massey 74 \$700, Faneuse Fyli \$500, 2 herbes à roulettes \$400 et \$300. Nettoyeur d'étable Idéal \$1,200. V. SICILIANO, 780 Rang de la Montagne, MONT ST-GREGOIRE, JOJ 1K0. (514) 346-5886.

PLAN CASE DE LOCATION À PAIEMENTS MOINDRES

— gage de bonne gestion de votre argent

Le prêt-bail peut diminuer les fonds que vous immobilisez dans les tracteurs de ferme. Vous avez ainsi de l'argent pour d'autres besoins de l'entreprise en même temps qu'une source nouvelle de puissance pour vos travaux. Consultez votre conseiller financier, puis voyez votre concessionnaire Case. Vous constaterez peut-être que le Plan Case de location à paiements moindres peut vous aider à gérer plus efficacement votre argent. Pourquoi paralyser un montant élevé au moment où vous en avez le plus besoin? Le plan Case est peut-être la solution que vous cherchez.

Voyez votre concessionnaire participant
Case!

INTER 4366

TRACTEUR articulé, 225 forces 1975, 500 heures, charrie Inter 6 corps 16" 1975, herse à roulettes et vibroculteur. Tél.: (514) 787-5707.

COMPRESSEUR "Ranco" pour bassin de 300 gallons de marque "Mueller" \$100.00 (514) 477-9467.

À VENDRE: Souffleur à neige 7 pieds de large. En bonne condition. STE-JULIE. Tél.: (514) 649-1801.

TRACTEUR Massey-Ferguson 1085, 1200 heures, encore sous la garantie. Appelez (819) 478-4815.

SOUFFLEURS À VENDRE

2 souffleurs Blanchet de 72" et 88" avec équipement pour installation avant, sur toutes les marques de tracteur de 60 à 125 H.P. Garage E. Comtois Inc. Wotton. (819) 828-2662, (819) 828-2092.

ON demande à acheter tracteur Diesel avec pelle en mauvais état, moteur ou autre chose défectueux à prix raisonnable. Qu'avez-vous à offrir. Tél.: (819) 838-5008.

Tracteur John Deere 3130 année 1977, 230 heures, cabine. Complet de A à Z. La cause de vente: abandon de culture. Bur.: M. Charest 429-4871, (514) 429-5673.

GÉNÉRATEUR de 15,000 watts, P.T.O. aussi ébrâblée 18 arpents et équipement de sucrerie. Tél.: (514) 764-3563.

110 pi. de chaîne Idéal "Heavy Duty" 3/4, 1 1/2 an d'usage. Moteur 2 forces \$700.00. Tél.: (514) 244-8849.

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNE avec expérience demandée pour travailler sur ferme de porcs et volailles. Près de ST-JEROME. Maison moderne fournie. Appelez après 7:00 heures. D. FREMETH (514) 438-8785.

FERME laitière recherche homme d'expérience responsable pour gérer un troupeau. Salaire et pourcentage sur revenus bruts. TEL (514) 795-6235 — 795-3382.

Mécanicien demandé avec expérience, réparation de machines agricoles, tracteurs et autres. (514) 430-1342.

ON DEMANDE

ACHÉTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paiera \$70 et plus. Achèterais aussi vieux manaux rat musqué, écureuil, lapin etc. Prix à discuter. Appelez (514) 861-4030. (Frais virés acceptés.)

ACHETONS "shredder" (broyeur-cribleur) de terre noire. M. KLEIN, 873 Puyalon, HAUTERIVE, P. QUÉBEC G5C 1N3. Tél.: (418) 589-5734.

ACHÉTERAIS LINDIG SHREDDER L-20 avec ou sans tamis, usagé, en bonne condition. (418) 872-9705 (jour) 872-3049 (soir).

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437-Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué., J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte. Catalogue gratuit. TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

SERVICES

VENDEUR et réparations PATZ, hache-paille. LÉO JETTÉ. Tél.: (514) 469-3002 ou (514) 658-4678.

SILOS

SILOS
BÉTON ARMÉ COULÉS
 12' - 16' - 18' - 20' - 24'
 30' diam. int.
 et citernes de 40' à 100'
 "Silo Beaudry
 pas desoucy
 c'est pour la vie"
 Vide - Silo "PATZ"
 chariot électrique C.S.F.
SILOS BEAUDRY INC.
 ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
 Tél.: (514) 584-3248

TERRES A VENDRE

ST-ANTOINE DE TILLY, ferme maraîchère entièrement équipée, culture choux-fleur, fèves et maïs, 160 arpents, proximité Québec. Magella Gagnon (418) 477-2407. Frais acceptés. Trust Royal (418) 653-3691.

MANITOBA

À VENDRE - fermes céréalières, laitières et terres à défricher, petites ou grandes surfaces. Pour plus d'informations, contactez: ROBIDOUX REALTY 190 boul. Provencher, WINNIPEG, MANITOBA R2H 0G3. Tél.: (204) 247-8615 ou (204) 253-1060.

ST-ISIDORE, ONTARIO: Maternité de 150 truies, neuve avec maison rénover à neuf plus 7 acres de terrain, prendrais première hypothèque à 10% d'intérêt. Tél.: (613) 524-5669.

TERRE de 76 arpents avec érablière, bâtiments, \$75,000. Terrain de 1 arpent par 30 arpents \$25,000. Près de MONTREAL. Tél.: (514) 477-9467.

FERME LAITIÈRE: terre 90 arpents, bonne maison, grange-étable, quota lait industriel 6320 livres gras, porcherie, machinerie. ST-SIMON de BAGOT. (514) 798-2373.

ST-POLYCARPE: Ferme de 135 arpents drainés, prêt gouvernemental transférable de \$52,000 (29 et 39 ans). Prix: \$68,000. Aussi dans STE-MARTHE, ferme de 267 arpents avec 26 vaches et machineries modernes. Prix: \$215,000. S'adresser à: IMMEUBLES ROYAL TRUST, M.L.S. Tél.: (514) 265-3880 ou 373-4148.

ST-ANTOINE DE TILLY: Verger, 700 pommiers (McIntosh, Melba, Cortland, Lobo), 25 arpents carrés, entièrement équipé incluant entrepôt frigorifique. MAGELLA GAGNON (418) 477-2407. TRUST ROYAL, Courrier. (418) 653-3691, frais acceptés.

2 porcheries avec soigneurs automatiques, production annuelle 5,500 pores à contrat garage et maison; aussi commerce d'épandage à purin, équipement presque neuf. Main-d'œuvre requise, propriétaire et 1 employé. Revenus pour la dernière année fiscale \$102,000. À vendre ensemble \$300,000 ou séparément. RICHARD AREL (819) 226-3311.

ST-URBAIN: Cité Châteauguay, ferme 150 arpents, 100 drainés, 50 vaches laitières, quota de lait nature 1,068 livres par jour, transformation 5,188 livres de gras par année. Bâtiments en très bonnes conditions. Maison rénover à neuf, remise neuve, machinerie et équipement complet neuf. Acheteur sérieux seulement. M. ROGER MARCIL (514) 427-2610.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU. Belle terre 210 arpents avec boisé, drainage souterrain. Proximité autoroute #30, Pierre De LE Rue, 651-1000 - 787-5707. MONTREAL TRUST COURTIER

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU. Belle terre 69 arpents. Proximité autoroute #30, Pierre De LE Rue, 651-1000 - 787-5707. MONTREAL TRUST COURTIER

ST-EUGÈNE: Terre de 230 arpents à vendre, bâtiments, animaux, machinerie, et quota de lait de 9510 lb de gras, située dans le village.

ST-EUGÈNE, Ferme à vendre de 117 arpents, dont 108 en culture, avec résidence, grange-étable (1970), quota de lait de 2,439 lb de gras.

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, 8ième rang, terre à vendre, de 170 acres dont 160 en culture avec grange-étable, 55 x 100. Le tout en très bonne condition.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET (COURTIER) 819-293-4465

ST-CESAIRE: Rang Bas de la Rivière Nord. Terre nue de 90 arpents cultivables. S'adresser à M. GERMAIN MESSIER. Tél.: (514) 653-9359.

TRES belle ferme. Cité de Soulanges, 45 milles de Montréal, située sur un coteau, entourée d'arbres. Très belle résidence, 2 étages, étable à logettes 130 x 63 pieds construit en 1976. 144 arpents de culture, possibilité d'agrandir, quota industriel, très bien équipée. Prix avec ou sans roulant. (514) 269-2347 (soir).

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU: Cette terre a vocation de domaine: 115 arpents, grande maison brique éloignée du chemin sur coteau, entourée d'arbres. Yvan Boulanger. 584-3456, 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

350 arpents terre noire de Montréal, jusqu'à \$6000. Revenu mensuel, machinerie au complet. Tél.: Montréal (514) 281-1811.

ST-ISIDORE DE LAPRAIRIE: Ferme laitière à vendre, 120 arpents cultivables avec animaux quota de lait et machinerie. (514) 454-9342.

INVESTISSEMENTS CEGO COURTIER LTÉE

415, boul. Roche, VAUDREUIL, P.Q.

Tél.: (514) 455-5664

Région Vaudreuil: Plusieurs lots de très bonnes terres drainées de 300 arpents et plus. Possibilité d'utiliser des installations de stockage et séchage sur place. Très grandes possibilités dans une région à 2,700 unités thermiques. Pour informations: PIERRE VIOLET, agent. (514) 674-6354.

TERRES DEMANDÉES

ACHETERAIS terre avec ou sans bâtiments, paierais comptant, M. YVON, 3310 rue Montpetit, BROSSARD, P. Québec. (514) 656-2954.

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE ST-HYACINTHE

774-4838

Accorde une attention particulière pour vos achats ou ventes de tout genre d'immeubles que ce soit en ville ou à la campagne. Région diocésaine de Saint-Hyacinthe.

JE suis acheteur de fermes avec roulements et troupeaux au complet. Argent comptant.
 LÉO DASTOUS,
 Cité Mégantic,
 Tél.: 1-(819) 365-4419.
 Encanteur Licencié - Laurierville

ENCANS PUBLICS

ATTENTION Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cité Mégantic. Tél.: (819) 362-7240

CULTIVATEURS

VOUS voulez faire encan cet automne? Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulant, coupe de bois. S'adresser à ALAIN DEBLOIS, encanteur licencié, STE-CLAIRE, DORCHESTER. (418) 883-3653 ou 885-4027.

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

CULTIVATEURS!

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme? Privément ou par encan, partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bureau (514) 527-3066.

ATTENTION CULTIVATEURS

VOUS avez besoin d'un homme qui s'y connaît dans la vente d'animaux, de machineries? N'hésitez pas! Réservez les services de GÉRALD RICHARD, acheteur de terres, roulant de ferme au complet.

GÉRALD RICHARD encanteur licencié et aussi propriétaire de la FERME RICHARDSON, STE-CLOTILDE DE HORTON, Cité ARTHABASKA, P.Q. J0A 1H0 Tél.: (819) 336-5492.

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur licencié ROXTON-FALLS, Cité Shefford À votre service pour tout genre d'encan et commerçant de vaches laitières.

Taures de choix sur le point de véler disponibles en tout temps. Ces animaux sont clairs de test fédéral.

CULTIVATEURS!

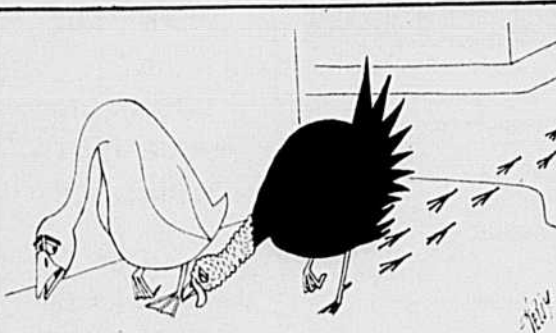
CHAQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 81. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales: PORCELETS: 1.00 p.m. CHEVAUX toutes catégories: 6 hrs. p.m. BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m. VACHES laitières: 8.30 p.m. LES VENTES commencent à 1.00 p.m. INFORMATIONS: LES ENCANS DE LA FERME INC., Bureau chef: St-Pie, Cité Bagot Tél.: (514) 772-2451

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1977 vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement: plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ-SUD Cité St-Hyacinthe Tél.: (514) 792-3595



- C'est bien triste de ne pas être accueilli dans un foyer, le soir de Noël!

Indemnités d'assurance-récolte

Selon une première estimation, les indemnités d'assurance-récolte dépasseront probablement \$100 millions cette année. L'an dernier, elles se chiffraient à \$64 millions. Pour la campagne agricole 1977-78, plus de 112,000 agriculteurs canadiens ont souscrit à ce programme.

Au total, les agriculteurs ont assuré leur récolte pour une valeur de \$1,5 milliard. Les primes ont atteint \$148 millions. Aux termes d'ententes de partage des coûts, les gouvernements fédéral et provinciaux défraient 50% des primes et tous les frais d'administration.

Nématodes et cultures maraîchères

Le nématode cécidogène s'attaque à tous les légumes cultivés en sol organique au Canada. Cet animalcule est un ver microscopique qui vit sur le film d'eau qui recouvre les particules du sol. Il est l'une des principales causes de pertes économiques dans les cultures de carotte.

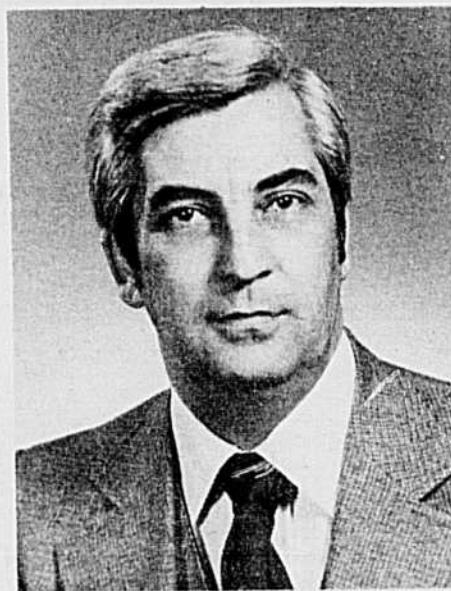
À la station de St-Jean, un nématologiste poursuit des recherches visant à lutter contre ce nématode dans les terres noires, où se concentre en bonne partie la production maraîchère du Québec. Ce chercheur évalue, entre autres, une dizaine de nématicides granulaires et certaines nouvelles variétés de carotte afin de connaître les meilleurs.

C'est tout un numéro!

Le ministère de l'Agriculture du Canada devrait bientôt homologuer une nouvelle variété de fraises sous le nom de Micmac. Cette variété a été produite par les sélectionneurs de la Station de recherches de Kentville (n.-É.). Elle porte actuellement le numéro 68-108.

Brevets d'invention Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
 ET ASSOCIÉS
 2100 DRUMMOND
 MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 288-2152

NOMINATION LES COOPÉRANTS



M. Jean-Claude Lagacé, directeur du marketing, fait part de la nomination de M. Gabriel Thibault, C.L.U., au poste de directeur d'agence. Monsieur Thibault, dans ses nouvelles fonctions, devient responsable du développement des affaires de la compagnie dans les régions du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

La compagnie d'assurance "Les Coopérants" est une entreprise à caractère coopératif qui offre un service complet d'assurance-vie et d'assurance générale.

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS SYNDICAT DE ST-JEAN-VALLEYFIELD

La vente publique de quotas de lait de consommation et de transformation pour la région de St-Jean-Valleyfield, débutera à 13h, le 27 décembre 1977 à la salle St-Jean-Baptiste de Ste-Martine.

TOUS À L'ABRI
 par Roland Bergeron

Message de Noël du Président

"C'est le temps de l'année où chacun fait un bilan des réussites et des échecs de l'année écoulée et aussi des plans pour l'année qui commence. Cette "arrivée" et ce "nouveau départ" sont marqués traditionnellement par l'échange de souhaits.

Joyeux Noël, c'est un souhait qui marque une "arrivée", un long cheminement vers un mieux-être, tant temporel que spirituel. Pour nos exploitants agricoles, c'est le "décompte" des récoltes enfin engrangées ou vendues.

Bonne, Heureuse Année, souhait de mieux-être pour l'année nouvelle: une belle saison pour faire fructifier la terre, de bonnes récoltes... et de bons prix.

Dans tout ça, l'Assurance-récolte du Québec se veut un gage de sécurité pour l'année nouvelle. Elle protège les récoltes des exploitants qui le désirent. Nous notons d'ailleurs une remontée assez spectaculaire du nombre d'exploitants qui s'en prévalent en 1977-78, d'excellents augures pour 1978-79.

À tous les exploitants agricoles, j'ai l'agréable tâche de dire Joyeux Noël et Bonne, Heureuse Année."

Robert Samson.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

BÂTIMENT BERNARD BUIDING

Le personnel et la direction se joignent à moi pour vous remercier de votre encouragement au cours de l'année et pour votre contribution au succès de notre entreprise.

Nous vous offrons pour vous et les vôtres, nos meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Prospère Année.

P. BERNARD ÉQUIPEMENT Ltée OUTILLAGE MONTRÉAL Ltée
 600, Boul. de l'Industrie, Route Transcanadienne - Sortie 68, Beloeil, P.Q. J3G 4S5 - Tél.: 487-6521 - 6554

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Jeudi, 15 décembre
VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)
En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS SOUS GLACE
moins de 4 lb 63c-65c
4 lb et moins de 5 68c-71c
5 lb et moins de 6 82c-85c
6 lb et plus 85c-87c

POULES
Moins de 4 lb nil
4 lb et moins de 5 61c-63c
5 lb et moins de 6 61c-63c
6 lb et plus 61c-63c

JEUNES DINDONS
Moins de 10 lb 75c-80c
10 lb et moins de 16 79c-82c
16 lb et plus 79c-86c
Canards 89c-91c

Semaine se terminant le 24 décembre 1977
VOLAILLES VIVANTES No 1
Prix aux producteurs à Montréal

POULETS
À griller
moins de 5 lb 32¹/₂c-33¹/₂c
5 lb et moins de 6 32¹/₂c
6 lb et moins de 7 32¹/₂c
7 lb et plus 39c-40c

POULES
Moins de 5 lb 06c
5 lb et moins de 6 06c
6 lb et moins de 7 06c
7 lb et plus 20c-21c

JEUNES DINDONS
Moins de 12 lb 44¹/₂c
12 lb et moins de 20 46¹/₂c
20 lb et plus 46¹/₂c

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 19 décembre 1977

Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec
	A-Extra-Gros	70c	71.5c
A-Gros	68c	68.5c	86c
A-Moyens	61c	60.5c	78c
A-Petits	42c	40.5c	58c
A-Très Petits	12c	24.5c	42c
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

NOVEMBRE 1977

% des quotas produits payables en Classe I	91.16%
Prix de la Classe I	\$12.75
Prix moyen du lait excédentaire	\$9.35

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.14 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 20 décembre 1977

FRUITS

POMMES: McIntosh 3.75-4.00, grosses 5.50-6.00, Wolf River 4.00-4.50, Cortland 3.25-3.50, jaunes et rouges Délicieuses 5.00-7.00, Russett 5.00-7.00 le minot en vrac.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.00/25 lb, 3.00-3.25/50 lb, 2.50-2.75/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 1.50-1.75/25 lb, grosses 3.75-4.00/50 lb, 4.75-5.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: Verts 2.75-3.00/16, moyens 2.00-2.50/50 lb, gros 1.50-1.75/50 lb, rouges 3.50-4.00/12, Savoie 3.50-4.00/12. CHOUX CHINOIS: 3.50-4.00/12.

ENDIVES: 9.50-10.00/8 lb. OIGNONS: jaunes moyens 2.00-2.25/50 lb, 1.75/25 lb, 3.75-4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, jaunes gros 3.75-4.00/50 lb, rouges 2.50-3.00/50 lb, à mariner blancs 4.00/10 lb, jaunes à bouillir 0.55-0.65/10 lb.

PANAIS: 5.50-6.00/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 2.00-3.00/12. RABIOLES: 4.50-5.00/25 lb. RUTABAGAS: 2.50-2.75/50 lb, 2.00/25 lb, gros 1.25-1.50/50 lb.

POMMES DE TERRE: 1.50-1.60/50 lb, 0.80-0.85/20 lb, 0.40-0.45/10 lb, Pommes de terre lavées rouges 4.50/50 lb, 5.25-5.50/10 cellos de 5 lb, blanches 4.00/50 lb, 4.00-4.50/10 cellos de 5 lb.

VENTES AUX GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Du Québec 0.43-0.45/10 lb, 0.85-0.88/20 lb, 1.70-1.80/50 lb, Île-du-Prince-Édouard 0.58-0.60/10 lb, 1.00-1.05/20 lb, 2.20-2.30/50 lb, Nouveau-Brunswick 2.00-2.10/50 lb, Idaho & Washington 8.00-8.25.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 (Montréal) après 14 hres. tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 19 DÉCEMBRE 1977

BOVINS: 862 VEAUX: 819

LES RÉCEPTIONS CETTE SEMAINE:

Agneaux et moutons: 27

BOVINS: De quelque 300 têtes de plus, les réceptions de bovins se composaient surtout de vaches laitières de qualité moyenne. Les prix de toutes les classes et catégories de bovins se sont maintenus stables à ceux de la fermeture de la semaine dernière.

VEAUX: Composées de sujets de diverses qualités, les réceptions de veaux étaient supérieures à celles de la semaine dernière. Une baisse marquée des prix de toutes les catégories de veaux y était notée, allant jusqu'à \$4.00 à \$5.00 dans certains cas.

BOUVILLONS

A-1-2 aucun
B'S 40.25-43.75
Commel 30.00-38.00

TAURES

B'S aucun
Commel 26.75-33.25

VACHES

D-1-2 28.00-29.75
D-3 24.75-27.75
D-4 20.00-24.50

TAUREAUX

..... 27.00-32.00

VEAUX DE LAIT

Choix 61.00-68.00
Bons 50.00-59.00
Moyens 40.00-48.00
Communs 25.00-38.00
Léger de remp. aucun

AGNEAUX (Semaine dernière)

Bons 65.00
Communs 55.00

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons 30.00-33.00
Communs aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 16 décembre 1977
Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	115.50	117.00	119.60	115.50
Orge	95.50	95.00	95.00	95.50
Avoine canadienne	100.45	99.45	100.95	101.45
Maïs américain (Jaune, no 3)	99.30	100.50	99.30	99.70
Maïs ontarien (Jaune, no 2 C.E.)	99.80	101.35	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1976
MONTRÉAL			
Son de blé	114.65	112.45	130.05
Gru rouge de blé	114.65	112.45	126.75
Tourteau de soya 49%	253.50	244.70	273.45
Tourteau de soya 44%	231.50	224.70	260.25
Tourteau de colza 34%	165.35	168.65	153.20
Luzerne déshydratée (100,000-A)	120.15	120.15	125.65

Blé CWRS #3 Tonne métrique Avoine alim. #1 Tonne métrique Maïs alim. #1 Tonne métrique

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)

20 décembre	\$97.50	\$78.50	\$76.20
19 décembre	92.50	74.80	75.30
16 décembre	92.40	74.50	75.60
15 décembre	93.50	75.00	75.55
14 décembre	94.10	74.90	76.50

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenades

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée le 17 décembre 1977
FAB Montréal

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points \$1.17, 93 points \$1.18.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.24.8 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.18.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs .69c-72c. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .44c-.51c.

Poudre de lait de beurre, animal nil. Poudre de lait de beurre comestible 47c à 51c

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Jeudi, 15 décembre

Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi, le 19 décembre

La semaine dernière

Porcs	65.55-67.30	Porcs	69.40-70.00
moyenne	66.80	moyenne	69.82
Truies	50.70	Truies	51.75
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Porcs	63.30-67.50	Porcs	66.10-70.20
moyenne	66.22	moyenne	69.06
Truies	48.50-50.72	Truies	50.35-51.75
moyenne	49.40	moyenne	51.05

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc LESTAGE

L'annonce que la Corporation de Développement du Canada, (CDC), une société d'État à capital fédéral s'appropriait à acheter une portion majoritaire des actions du Groupe Culinar Inc. (ex-Groupe Vachon) a créé tout un émoi dans les milieux financiers au Québec.

A première vue, cette proposition s'expliquait mal. La CDC intervient habituellement pour rescaper des grandes entreprises canadiennes en difficultés ou pour structurer des entreprises dans certains secteurs stratégiques où le capital manque et où les risques sont énormes.

Enfin, la CDC a pour politique de créer ou remettre à flot ces entreprises pour ensuite les revendre à des sociétés canadiennes. On s'expliquait mal l'intention de l'organisme fédéral concernant le Groupe Culinar Inc. Certains y ont décelé une démarche "politique" du fédéral pour "canadianiser" l'entreprise créée par la famille Vachon et dont l'expansion a été considérable ces dernières années.

Pour le Mouvement Desjardins, le principal actionnaire de Culinar Inc. (79 p.c.) depuis 1970, la proposition paraissait alléchante. Les actions du Groupe Vachon avaient coûté \$3.50 chacune environ, en 1970, au moment où le Mouvement Desjardins est

Les actions de Culinar Inc.:

Un échange amical entre Québécois

intervenu pour couper l'herbe sous le pied de la puissante compagnie américaine Béatrice Food qui s'appropriait à en prendre le contrôle.

Refus

Le suspense est maintenant terminé. Le président du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins, M. Alfred Rouleau vient d'indiquer le refus du MCPD de se départir de son contrôle, même au prix de \$5.50 l'action.

Il est à prévoir cependant que le Mouvement Desjardins cédera quand même une importante partie de son contrôle en faveur de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire qui est intervenue dans le dossier quelques jours après l'annonce du projet de la CDC.

On peut facilement croire que cette démarche a été fortement encouragée par le ministre de l'Agriculture M. Jean Garon et le ministre chargé du Développement Économique, M. Bernard Landry qui offraient ainsi au Mouvement Desjardins "une alternative québécoise".

En termes de modalités, il a été convenu au sein du Mouvement Desjardins que les dix Unions Régionales et les cinq institutions (Fiducie-Assurances etc.) qui détiennent ensemble 79% des actions pourront les vendre à la Société d'investissement Desjardins qui pourra ainsi accumuler toutes les actions de Culinar Inc. présentement détenues par le Mouvement Desjardins.

Cette proposition sera également étendue aux autres actionnaires, les membres de la famille Vachon, de Ste-Marie de Beauce (17 p.c.), des officiers et cadres de la compagnie (2.4 p.c.) et la Coopérative Fédérée de Québec (1,6 p.c.).

Lorsque la SID aura complété cette étape elle conservera 51 p.c. du contrôle de la compagnie et offrira le reste à Soquia qui pourra ainsi acheter bientôt entre 15 p.c. et 49 p.c. des cinq millions d'actions de Culinar Inc., actuellement en circulation. La même proposition d'achat sera étendue

aux débetures A et B, au prix nominal.

Le rôle de Soquia

La jeune société relevant du ministère de l'Agriculture pourra investir jusqu'à \$12,5 millions dans l'achat d'un bloc d'actions minoritaires de Culinar Inc.

Il faut se demander si Soquia joue bien son rôle en participant à cette transaction ou si elle n'est pas devenue l'instrument des politiciens dans un effort pour "damer" le pion à une société fédérale.

À l'analyse on se rend compte que la présence de Soquia a été très utile pour le gouvernement péquiste dans les circonstances actuelles. Avant la création de Soquia, quel mécanisme aurait eu l'État pour garantir la propriété québécoise dans Culinar Inc.? Il aurait probablement fallu recourir à des subventions camouflées sous la forme d'aide à l'expansion industrielle pour permettre à une tierce compagnie québécoise d'acheter les actions ou pour inciter le MCPD à conserver son contrôle.

Dans ce sens, Soquia a respecté son engagement de "favoriser le maintien de la propriété québécoise dans le secteur agro-alimentaire".

Mais le rôle de Soquia est double. En achetant ces actions, va-t-on aussi créer de nouveaux débouchés pour les produits agricoles du Québec?... De ce côté la certitude est moins grande. Même si Culinar Inc. est un gros acheteur de fruits qui entre dans la préparation des garnitures à tarte, le gros de ces approvisionnements provient de l'extérieur: farine, sucre, shortening, etc.

Potentiel

Cette entreprise offre toutefois un potentiel énorme de développement dont les retombées seront plus directement bénéfiques pour l'agriculture du Québec. Avec ses 30,000 postes de vente à travers le pays, Culinar Inc. constitue un excellent débouché pour toute une gamme de produits agricoles du Québec encore inexploités sous les marques Vachon Inc., Produits Diamant Ltée, et Lido Biscuits, les filiales de Culinar Inc.

C'est ce potentiel de développement que Soquia a sans doute voulu acheter et non les petits gâteaux. Espérons-le du moins, cela sera beaucoup plus profitable pour l'agriculture du Québec.

La sécurité à l'intérieur pour garantir celle de l'extérieur

Avez-vous déjà été témoin de la scène suivante? Le spectateur la trouve très amusante mais non le conducteur...

Le père est au volant de sa voiture. Ses deux petites filles bondissent joyeusement sur le siège avant et s'allongent le cou par la fenêtre pour mieux voir le paysage. Ses deux jeunes fils se chamaillent avec ardeur sur le siège arrière.

Les oreilles écorchées par la cacophonie engendrée par la radio et les cris aigus des enfants, le bras tendu pour protéger soit son tableau de bord soit le nez de ses filles, la tête inclinée pour éviter les projectiles lancés par ses fils, le pauvre conducteur livre une lutte farouche pour garder la maîtrise du volant...

Incapable de se concentrer sur la route, son bon sens lui dicte de ne pas rouler trop vite...

Cette scène, un peu exagérée, illustre bien la nécessité de dresser avant le départ quelques règles essentielles de discipline en voiture. Si les enfants les oublient en route, le conducteur devrait s'arrêter et les leur rappeler avec fermeté.

Voici quelques principes proposés par le Conseil canadien de la sécurité:

1. Les enfants doivent prendre place, si possible, sur le siège arrière.
2. Il faut utiliser les ensembles de retenue.
3. Il faut établir une ferme discipline en voiture (interdire aux enfants de se chamailler ou de mettre la tête ou les mains à l'extérieur de l'auto).
4. Un passager, même adulte, ne doit jamais tenir un enfant ou un bébé sur les genoux à moins de porter la ceinture de sécurité, s'il n'y a pas d'ensemble de retenue installé dans l'auto.
5. Il importe de planifier le divertissement des enfants, particulièrement lors d'un long voyage.
6. On ne doit jamais chercher à solutionner des problèmes de comportement lorsque l'auto est en marche. Il faut s'arrêter au bord de la route.

Réponse de l'AMUPQ...

(Suite de la page 2)

services qu'apuvant. Je vous rappelle que le programme d'Assurance Santé Animale Contributoire (A.S.A.C.) a reçu, lors de notre conflit, de la part de certains dirigeants de l'U.P.A., le qualificatif élogieux de "seul programme vraiment efficace au M.A.Q."

Vous comprendrez que je n'ai fait qu'effleurer quelques aspects de l'entente. Nous croyons sincèrement que le Ministre Jean Garon a fait preuve de beaucoup de jugement et de persuasion dans ce dossier. Quant à vous, si vos sources de renseignements sont aussi maigres dans ce qui a trait à l'étude de l'économie rurale, je crains que l'analyse que vous soumettez manque quelque peu de sérieux.

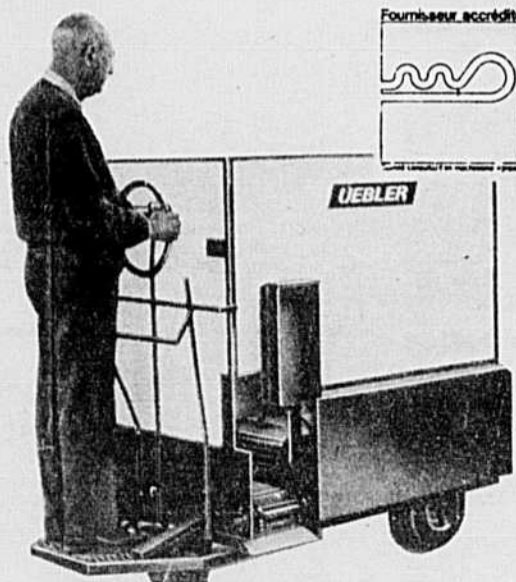
Cet exposé n'a d'autre but que de vous éclairer, vous et quelques autres, et soulager à la fois l'épiderme irrité de mes confrères qui malgré tout avaient bien mérité les quelques avantages que nous leur avons obtenus et qu'ils attendaient depuis six ans déjà.

Louis Bernard, président

Nous avons un "UEBLER" pour vous

UEBLER vous offre un soigneur à moulée automatisé avec contrôle d'alimentation par ordinateur. Cette machine vous permet d'évaluer vos coûts de production, et par la même occasion d'épargner des dollars.

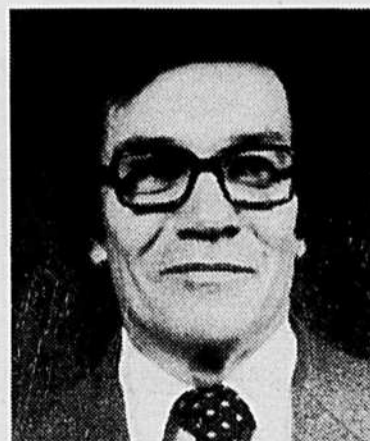
Pour plus de détails consulter votre dépositaire local ou directoireur au distributeur.



Les Équipements Ascot Inc.

1138 route 220,
St-Élie, Sherbrooke, P.Q. J0B 2S0
Tél.: (819) 566-6373

Nomination



M. Charles Castonguay, a.v.a.
Directeur général

Le Président de l'Entraide Assurance-vie, Monsieur Guy Lefebvre, annonce la nomination de Monsieur Charles Castonguay, au poste de directeur général.

Diplômé de l'Institut des Assureurs-vie du Canada, en collaboration avec la Faculté de Commerce de l'Université Laval en 1956, M. Castonguay, qui est bien connu dans le domaine de l'assurance au Québec, a exercé sa profession comme représentant et gérant de division, jusqu'à son accession en 1969 à la direction de l'Entraide (vente et marketing).

L'Entraide, une jeune, dynamique et progressive institution québécoise d'assurance-vie, regroupe quelque 55,000 assurés, possède un actif de près de 6 millions et des assurances en vigueur pour 80 millions.

Son siège social est situé au no 430, Chemin Ste-Foy, G1K 6X2, tél: 418-681-0663.



L'ENTRAIDE
assurance-vie
société de secours mutuels